

ACTES

11^e Séminaire International
d'information et de réflexion
sur l'agriculture biologique

LA BIO EN EUROPE ET DANS LE MONDE

JEUDI 3 MARS 2016

Paris



CAMPAGNE FINANÇÉE
AVEC LE CONCOURS
DE L'UNION EUROPÉENNE



Actes du 11^e Séminaire International d'information et de réflexion sur l'agriculture biologique

Jeudi 3 mars 2016
Paris

Avant Propos

En quinze ans, la surface mondiale cultivée selon le mode biologique et certifiée a été multipliée par 4,1, atteignant près de 43,7 millions d'hectares fin 2014, alors que le nombre de fermes bio enregistrées a été multiplié par 9 en quatorze ans, approchant 2,3 millions.

Au cours de cette période, le marché alimentaire bio mondial a été multiplié par 5,4, s'élevant à 82,6 milliards \$ en 2014, soit 68,0 milliards €. Près des 9/10^e des produits bio ont été consommés, en 2014, en Amérique du Nord et en Europe.

La situation est très contrastée suivant les territoires, les ambitions de développement aussi.

Le marché bio suédois a fortement progressé ces deux dernières années (+39 % en 2015 vs 2014). La part de marché des produits bio dans la consommation alimentaire totale a atteint 7,7 % en 2015. Cecilia Ryegård, rédactrice d'Ekoweb, a présenté son analyse du marché bio suédois.



En Bulgarie, les surfaces bio bulgares ont fortement progressé au cours de la dernière décennie, cependant, le marché bio reste encore assez modeste. Lubomir Nokov, Codirigeant et co-fondateur de Bio Bulgaria, et Stoilko Apostolov, Directeur de Bioselena, ont fait le point sur la situation du secteur bio en Bulgarie.

Le Plan d'actions pour l'avenir de la production biologique dans l'Union européenne a été lancé en 2014. Varvara Bektasiadou de l'Unité Bio de la DG Agriculture de la Commission européenne, a présenté l'état d'avancement de la mise en œuvre de ce Plan d'actions pour l'avenir de la production biologique dans l'Union européenne

Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a conclu la matinée du séminaire en rappelant notamment que l'agriculture biologique pouvait être une solution pour les agriculteurs dans le contexte de crise.

Aux Etats-Unis, la consommation de produits alimentaires bio a été multipliée par 5 entre 2001 et 2014, atteignant 35,9 milliards \$ (29,6 milliards €). Les produits laitiers représentent 15 % des ventes bio aux Etats-Unis. Le développement résulte des fortes impulsions données par des pionniers comme Gary Hirshberg qui n'a cessé de prendre des initiatives pour aller toujours plus vers le respect de l'environnement. Il a fait part de son expérience et de sa vision de l'avenir.

Plus d'un quart des fermes bio mondiales se trouvaient en Afrique fin 2014. Une table-ronde a été organisée afin de présenter la dynamique de développement de l'agriculture biologique dans ce continent, avec la participation de :

- Julie Brayer Mankor, Conseillère Agricole pour l'Afrique de l'Ouest au Service économique régional de l'Ambassade de France au Sénégal,
- Achille Biffumbu, Enseignant et Vice-Président de l'Association Villages durables, en République Démocratique du Congo,
- Philippe Beyries, Conseiller pour les affaires agricoles, auprès de l'Ambassade de France au Kenya.

L'Agence BIO a organisé ce onzième séminaire international sur l'agriculture biologique afin de faire un état des lieux de l'agriculture bio dans le monde : dynamiques de développement de la production et de la consommation, politiques publiques et perspectives de croissance du secteur.

Cette journée a également permis de favoriser les échanges entre secteurs professionnels et publics, grâce à la grande diversité des participants.

Ce séminaire était destiné à toutes les personnes œuvrant en faveur du développement de l'agriculture biologique, en particulier les Pouvoirs Publics, notamment les collectivités, les organismes professionnels et interprofessions, les entreprises de production, de transformation et de distribution, les instituts de recherche et techniques, les associations de consommateurs, les associations de protection de l'environnement et les journalistes.

12 % des participants provenaient d'autres pays que la France.

Ce séminaire a été organisé dans le cadre du programme d'information cofinancé par la Commission européenne.

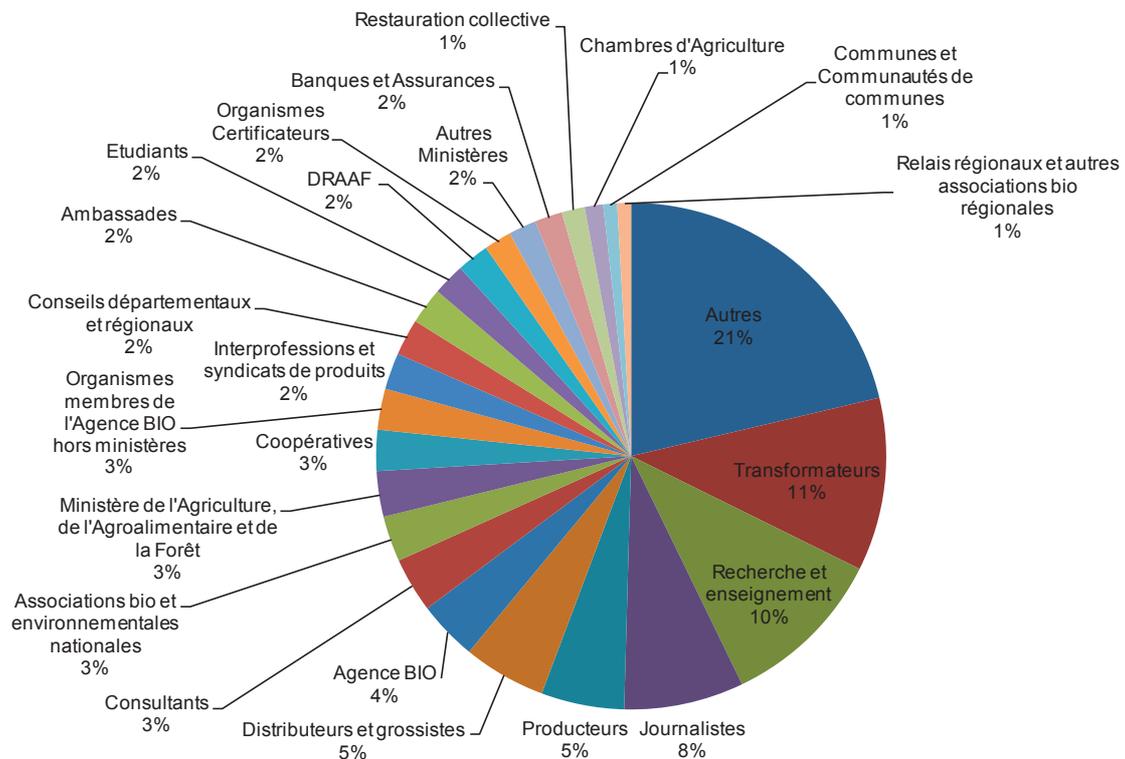
Le séminaire a été suivi de la remise des prix de la 4^e édition des Trophées de l'Excellence Bio, coorganisée par l'Agence BIO et le Crédit Agricole¹. Ce concours distingue les actions innovantes et exemplaires réalisées par les producteurs, transformateurs et distributeurs de l'agriculture et des filières biologiques, qu'elles soient d'ordres technique, commercial, social ou environnemental.



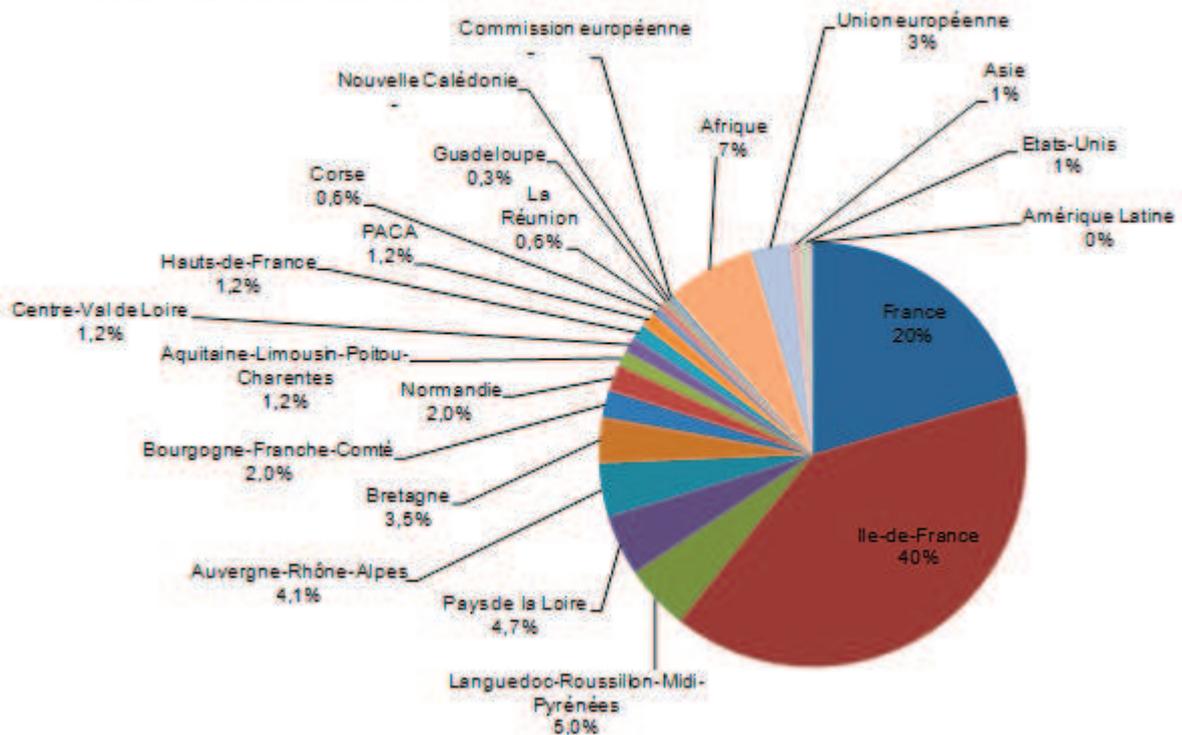
¹ Action hors programme communautaire

Plus de 300 personnes se sont inscrites à ce séminaire.

Répartition des inscrits au séminaire international sur l'agriculture biologique du 3 mars 2016 par catégorie



Répartition géographique des inscrits au séminaire international sur l'agriculture biologique du 3 mars 2016



Source : Agence BIO - 2016

Sommaire

AVANT PROPOS.....	2
OUVERTURE	6
PANORAMA DE LA BIO DANS LE MONDE, DANS L'UNION EUROPEENNE ET EN FRANCE : QUELS MOUVEMENTS EN PROFONDEUR?	6
FOCUS SUR LA BIO EN SUEDE	15
FOCUS SUR LA BIO EN BULGARIE.....	19
ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS POUR L'AVENIR DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE DANS L'UNION EUROPEENNE	24
ACCUEIL DE STEPHANE LE FOLL, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET PAR DIDIER PERREOL, PRESIDENT DE L'AGENCE BIO.....	28
INTERVENTION DE STEPHANE LE FOLL, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET.....	29
LA BIO AUX ETATS-UNIS	34
TABLE-RONDE SUR LA DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA BIO EN AFRIQUE.....	42
CLOTURE DU SEMINAIRE	55
4 ^E EDITION DES TROPHEES DE L'EXCELLENCE BIO : REMISE DES PRIX	56
ANNEXE : LISTE DES INSCRITS AU SEMINAIRE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Ouverture



Didier Perréol, Président de l'Agence BIO

Fils d'agriculteur, Didier Perréol, œuvre pour le développement de la bio au sein de plusieurs entreprises depuis 35 ans, et est engagé dans de nombreuses organisations professionnelles et associatives. Il est Vice-Président du Synabio. Didier Perréol a été élu Président du Conseil d'Administration de l'Agence BIO le 19 mai 2015.

Didier Perréol a accueilli l'ensemble des participants et intervenants et remercié les dirigeants de l'école Novancia Business School Paris pour avoir permis à l'Agence BIO d'organiser ce séminaire dans leur locaux.

Ce séminaire permet de faire un état des lieux du secteur bio dans le monde.

Panorama de la Bio dans le monde, dans l'Union européenne et en France : quels mouvements en profondeur?



Elisabeth Mercier, Directrice de l'Agence BIO

Elisabeth Mercier est directrice de l'Agence BIO depuis novembre 2004. L'Agence BIO est la plateforme nationale pour la promotion et le développement de l'agriculture biologique, groupement d'intérêt public qui rassemble des représentants des Pouvoirs publics (Ministère en charge de l'agriculture, Ministère en charge de l'écologie) et des professionnels (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique des régions de France, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, Syndicat National des entreprises bio et Coop de France).

Evolutions de la bio dans le monde

Les nouvelles sur l'agriculture biologique au niveau mondial sont bonnes :

- les surfaces biologiques progressent dans le monde, atteignant près 44 millions d'hectares en 2014,
- les zones de cueillettes sauvages et les aires apicoles ne cessent de croître : plus de 37 millions d'hectares.

Au total, 81 millions d'hectares dans le monde sont conduits en respectant le développement de la faune, de la flore et de la biodiversité, dont près de 44 millions certifiés bio. Bien entendu, cela représente encore une faible part du territoire agricole mondial. Les surfaces biologiques portent un peu plus de production chaque année, les filières se structurent de l'agriculteur au consommateur et ainsi satisfaire l'ensemble des demandes sociétales.

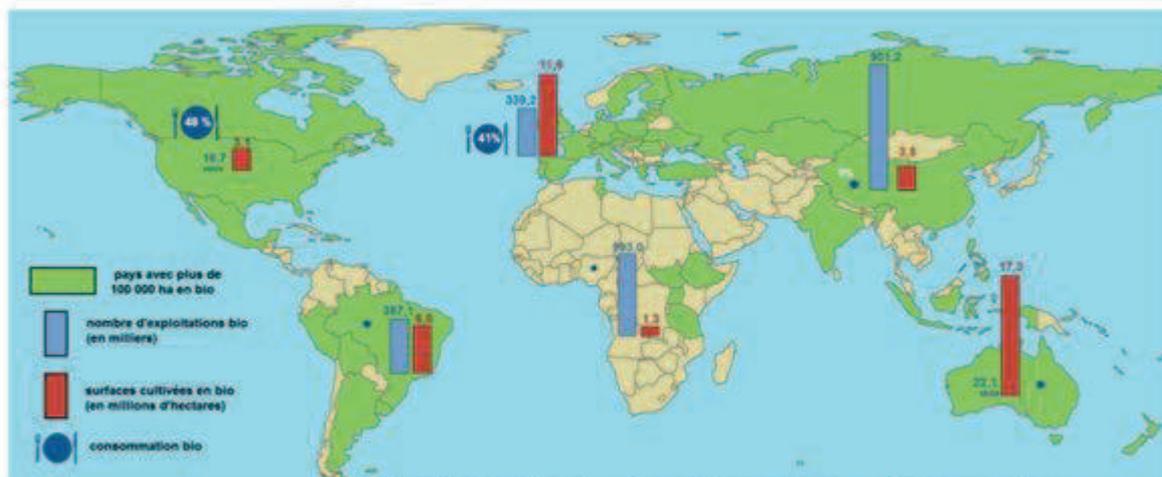
Cela représente près de 2,3 millions de fermes à l'échelle mondiale (Chine comprise). Ce chiffre est approximatif puisque les toutes petites fermes ne sont pas prises en compte. Il s'agit d'un minimum. La progression est significative. Par rapport à 1999, les surfaces biologiques ont été multipliées par quatre, le nombre de fermes répertoriées par neuf. Le marché a augmenté de manière très significative, multiplié par 5,4, passant de 15,2 à 82,6 milliards \$.

La Bio dans le monde fin 2014

43,7 millions ha cultivés en bio et certifiés en 2014 x 4,1 vs 1999

2,3 millions de fermes bio x 9 vs 2000

Un marché bio de plus de 82,5 mds \$ (67,9 mds €) en 2014 x 5,4 vs 1999



Plus de 37 millions ha de cueillette sauvage et d'aires apicoles

Union Européenne: 24% des surfaces mondiales bio et 11% des fermes bio mondiales

Source : Agence BIO d'après FIBL/IFOAM et différentes sources – 2016

Localisation et nature des surfaces bio

Les surfaces biologiques dans le monde sont avant tout localisées en Océanie (40 % de la surface mondiale) devant l'Europe (27 %). A l'inverse, les agriculteurs se trouvent surtout en Asie et en Afrique. Ces deux continents regroupent plus de 65 % des agriculteurs bio du monde. L'Union européenne représente 24 % des surfaces bio mondiales et 11 % des fermes.



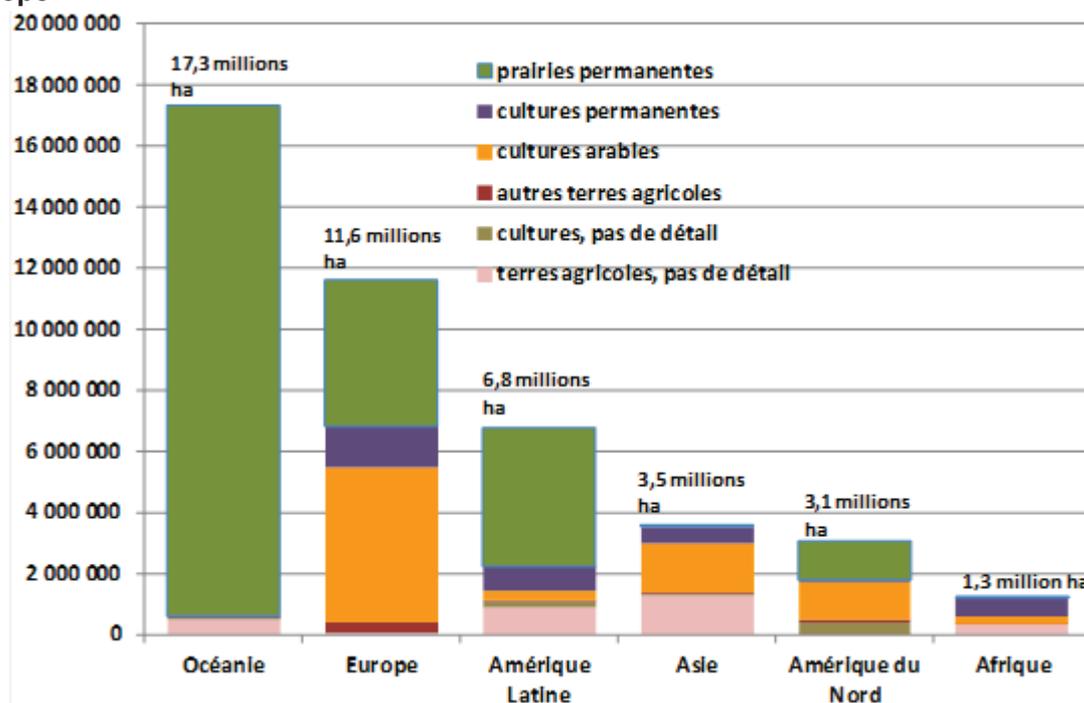
En termes d'occupation de l'espace, les pâturages prédominent, ce qui est favorable au regard du climat, car ceux-ci séquestrent du carbone. Suivant les pays, les utilisations de ces pâturages sont plus ou moins marquées. Ainsi, en Australie, il s'agit de vastes zones avec des troupeaux bovins. Les autres surfaces bio portent une production qui ne cesse d'augmenter avec un marché demandeur, notamment en Asie.

L'Europe est dans une situation intermédiaire : les pâturages représentent 41 % de la surface globale laissant de la place aux cultures arables et autres productions de manière significative.

En Afrique, la part de cultures pérennes est importante. Le café, le cacao et de nombreux agrumes sont très appréciés et souvent produits selon une approche à la fois biologique et équitable. Près de 8 % de la surface de caféiers dans le monde sont cultivés selon le mode biologique, ce qui indique un fort intérêt de la part des pays acheteurs en Europe et en Amérique du Nord.



Répartition des surfaces bio en 2014 : 96 % de surfaces en herbe en Océanie et 41 % en Europe



Source : Agence BIO d'après FIBL/IFOAM – 2016

Des circuits de distribution diversifiés, variables d'un pays à l'autre, avec une prédominance des GMS

La consommation se développe avec des initiatives renforçant les liens sociaux, en mettant l'homme au centre des actions.

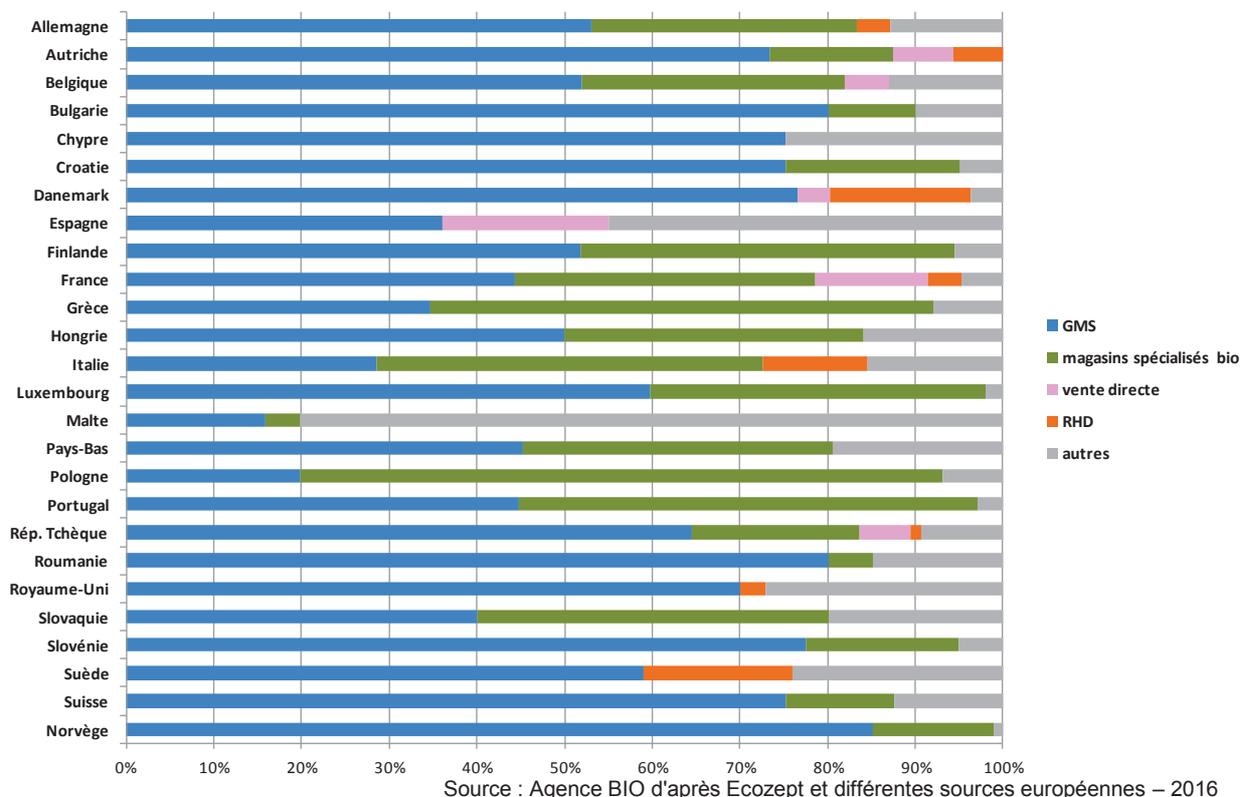
Les circuits de distribution sont plus ou moins diversifiés, notamment dans les pays de l'UE, où la grande distribution tient néanmoins une place importante.

La grande distribution¹ est le premier circuit de distribution en produits bio, avec un élargissement de la gamme et une montée en puissance de marques distributeurs. Cette réalité est particulièrement marquée au Royaume-Uni.

¹ Elle-même diversifiée avec de discounters ou des chaînes de distribution plus classiques prenant plus ou moins de place suivant les pays.

Des circuits de distribution plus ou moins diversifiés

Importance des différents canaux de distribution de produits bio par pays en Europe



Le cas du Royaume-Uni : prédominance de la GMS et développement des ventes en ligne

Il existe désormais un magasin (Ocado) qui vend la totalité des articles en ligne avec livraisons à domicile. Il n'est pas spécialisé dans le bio, mais comprend néanmoins plus de 3 400 références bio. La place des produits bio dans ce magasin est beaucoup plus forte que celle des produits conventionnels.

C'est un phénomène très significatif, qui représente le futur aux yeux de certains observateurs britanniques. Tout cela a été rendu nécessaire en raison d'une attitude peu favorable de la grande distribution. Or les consommateurs demandent des produits bio. Ainsi, d'autres initiatives ont été prises avec l'augmentation des ventes à la ferme et des ventes en ligne.

Les magasins spécialisés sont de plus en plus nombreux.

Les magasins spécialisés représentent un circuit de distribution en progression, avec de nombreuses ouvertures. Les évolutions diffèrent d'un pays à l'autre. En Allemagne par exemple, des magasins spécialisés bio ouvrent sans cesse année après année. En 2015, 93 ouvertures avec des surfaces supérieures à 400 m² ont été enregistrées. Les fermetures ont été moins nombreuses et concernent de petits magasins.



Dans des pays d'Asie où l'offre est peu structurée, la demande émerge et se renforce année après année. Il existe maintenant des magasins spécialisés.

Autres initiatives

Afin de répondre aux demandes sociétales et de contribuer au changement social, des jardins potagers bio se multiplient en Italie dans les écoles et les jardins d'enfants grâce à un distributeur spécialisé bio¹. Ces initiatives rejoignent des idées en maturation dans différents pays. La vente directe prend de multiples formes et se développe en particulier avec les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne², qui se répandent dans le monde entier³. Ainsi, l'an dernier, des AMAP ont été créées en Afrique et en Asie.

Les marchés bio progressent partout. Ahmet Altindişli, Professeur à l'Université Ege et pionnier de la bio en Turquie, intervenant au séminaire international de 2015⁴ avait très bien expliqué que dans certains pays les filières bio sont dans un premier temps développées en raison de la demande internationale. Puis, au fil des années, un certain intérêt est né au plan local et la consommation intérieure se développe maintenant en Turquie.

L'intérêt des consommateurs d'accéder aux produits bio est universel, y compris en restauration collective. L'Italie est toujours à la pointe dans ce domaine, avec plus de 1,2 million de repas quotidiens servis en restauration collective avec des ingrédients bio allant de 25 à 100 % de la valeur d'achat (en général, de 50 à 60 %). Malgré la crise de 2008, ce mouvement s'est consolidé. Des initiatives sont prises dans d'autres pays. Les processus sont généralement longs. La situation est plus aboutie en Danemark et Suède⁵.

Le développement de l'agritourisme est également important, notamment en Italie.

Des restaurants bio ouvrent aussi. Parfois, ce sont des responsables de magasins qui créent des restaurants, et dans d'autres cas, à l'inverse, des restaurateurs créent des magasins. En tout cas, de nombreuses ouvertures de restaurants ont eu lieu dans plusieurs pays par des gérants de magasins spécialisés.

De nombreuses autres innovations témoignent d'un véritable mouvement et d'un intérêt marqué :

- en Grèce, 620 jardins bio sont gérés par les étudiants de l'Université Aristote de Thessalonique et cultivés par les habitants de la ville,
- en Estonie et en Pologne, des distributeurs automatiques de lait bio ont été implantés dans des centres commerciaux,
- dans plusieurs pays (dont le Royaume-Uni), des distributeurs automatiques de légumes bio sont apparus.



Ces distributeurs ne sont plus anecdotiques. Des acteurs souhaitent à présent les développer dans des lieux de passage, comme les gares, par exemple.

La bio dans l'UE

Dans l'Union européenne, la surface bio progresse, avec actuellement plus de 10 millions d'hectares cultivés (près de 6 % du territoire agricole). 63 % des surfaces bio se situent dans six pays. Le trio de tête est constitué par l'Espagne, l'Italie et la France. La France est passée devant l'Allemagne en 2013.

¹ NaturaSi

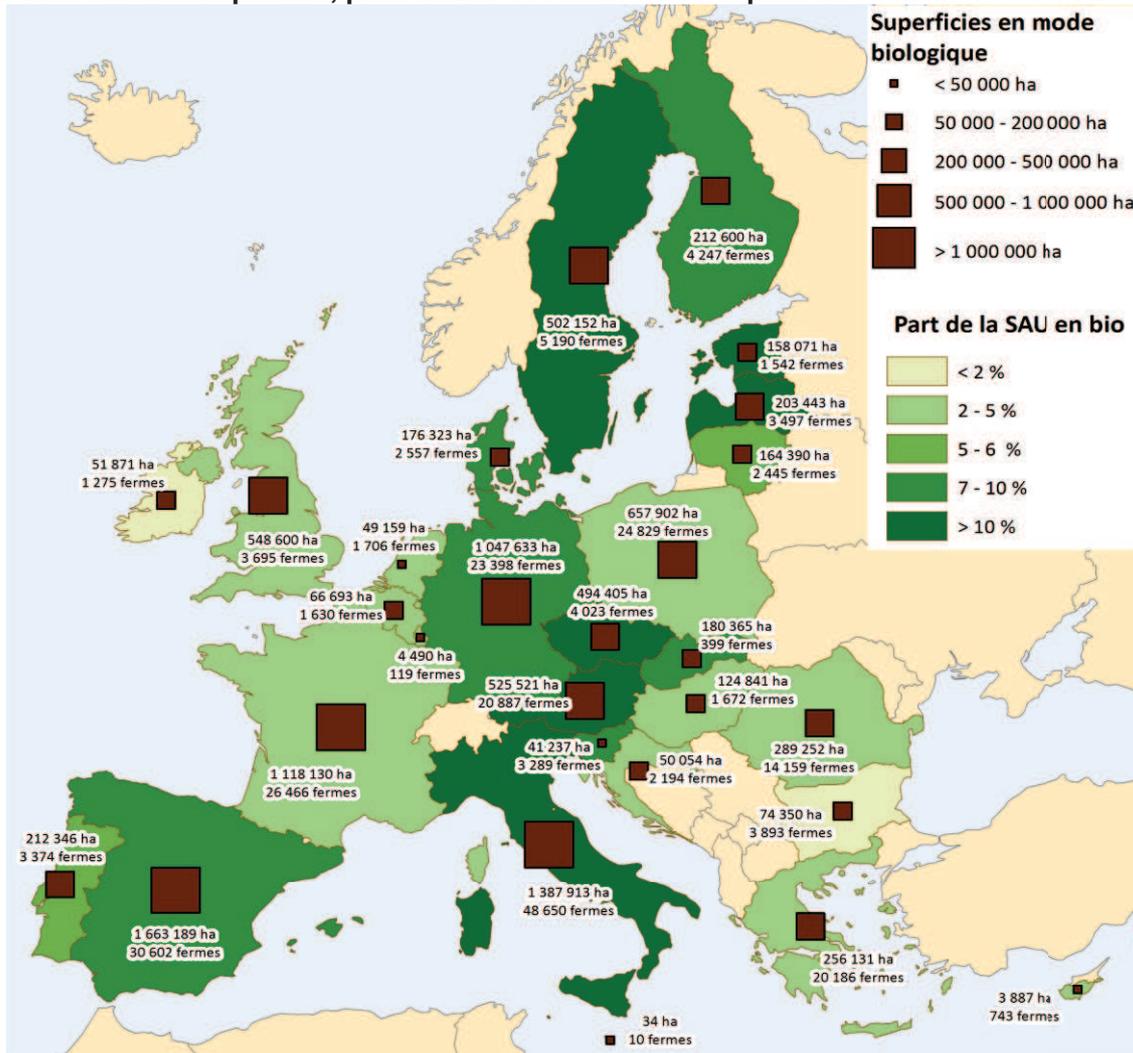
² AMAP

³ Le nom est différent selon les pays.

⁴ Plus d'informations sur le site Internet de l'Agence BIO : <http://www.agencebio.org/seminaire-international>

⁵ Cf. intervention ultérieure de Cecilia Ryegård, Rédactrice d'Ekoweb.

Dans l'Union européenne, près de 257 000 fermes bio et plus de 10 millions ha fin 2014



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes – 2016

Les surfaces cultivées en bio en Espagne approchent 1,7 million d'hectares. L'objectif de ce pays pour 2020 consiste à atteindre 2 millions d'hectares¹, soit une augmentation moindre que dans le passé. La priorité est désormais la structuration de la filière, de sorte qu'une proportion beaucoup plus forte de la production bio espagnole soit valorisée et consommée dans le pays. Il existe aussi une demande intérieure qui n'est pas très bien exprimée et satisfaite à ce jour. L'Espagne est l'un des pays où la consommation par habitant est la plus faible, mais il existe une volonté incarnée par un plan lancé en février 2006. Il va à présent se concrétiser davantage grâce à l'implication d'entreprises pour assurer la commercialisation des produits bio et lutter contre le déficit de structuration de la filière.

Au Royaume-Uni, la situation est inégale d'une période à l'autre. La politique publique est une des plus faibles de l'Union européenne dans ce domaine. Sur un plan général, les fermes conventionnelles, en particulier dans le secteur laitier, atteignent une grande taille et sont spécialisées et intensives. De ce fait, l'écart entre le mode de production bio et ce qu'est devenue la majorité du modèle de développement s'est creusé. Ainsi, dans un contexte où l'écart de prix à la production entre le lait bio et le lait conventionnel est très important², la dynamique de conversion n'est pas enclenchée. C'est un élément important qui est source d'enseignement pour les politiques publiques : pour que la bio se développe, l'écart ne doit pas être trop fort entre les deux modes de production.

¹ Cf. José Luis García Melgarejo, Directeur Général de Valor Ecológico, intervenant au séminaire international de 2014

² De l'ordre de 210 à 220 €/tonne.

Suivant les pays, la part de la bio dans la production agricole est plus ou moins forte. L'Autriche est ainsi arrivée à 20 % depuis quelques années, les experts¹ ont prévu de ne pas en rester à ce palier, mais il faut un certain temps pour impulser un nouvel élan. Actuellement, la filière se consolide avec notamment, il y a quelques années, le développement très significatif des grandes cultures bio (13 % des surfaces de grandes cultures), ce qui est l'expression d'un développement global et cohérent.

La production bio se développe pour satisfaire une demande croissante qui s'exprime d'autant plus que les points de contact (magasins spécialisés, vente directe, etc.) se développent.

L'Allemagne est le premier marché bio de l'Union européenne et le deuxième au niveau mondial. En 2015, les ventes de produits bio ont augmenté de 11 % par rapport à 2014. Le marché a ainsi dépassé les 8,6 milliards € avec une augmentation dans tous les circuits de distribution.

Après plusieurs années pendant lesquelles les ventes augmentaient de manière plus significative en magasins spécialisés, le rythme de croissance a été plus élevé en GMS (+ 13,1 % contre 9,7 % en magasins spécialisés). Les discounteurs Aldi et Lidl ont investi le marché de manière forte et le taux de croissance a été encore plus important dans ce circuit (+ 16 %). Le réseau des magasins spécialisés se renforce toujours, avec une évolution du mode de gestion des magasins, de la relation client et une augmentation de la place de la restauration.

Au Royaume-Uni, le secteur souffre d'une prédominance de la grande distribution et d'un manque d'engagements (contrairement à la Suède). On assiste par ailleurs à un développement des ventes en ligne.

La Bio en France

En France, la bio se développe grâce à une offre croissante pour répondre à une demande structurellement en hausse. En 2015, le nombre de producteurs a augmenté de plus de 8 % par rapport à 2014, dépassant maintenant 29 000 agriculteurs (28 725 au 31 décembre 2015 avec une dynamique de développement amplifiée en 2016).

Quasiment 13 500 distributeurs sont recensés, avec quelques importateurs/exportateurs. Au total, ce sont 42 000 opérateurs pour plus de 100 000 emplois directs en France en équivalent temps plein, soit :

- 69 000 emplois dans les fermes ;
- 30 000 au stade de la transformation/distribution ;
- Plus de mille personnes dans les activités de services (certification, formation, développement, recherche, animation et administration).

Au total, 1,3 million d'hectares sont cultivés en bio en France fin 2015, soit une augmentation de 17 % par rapport à 2014 et près de 5 % du total des terres agricoles avec de fortes différences selon les régions (plus de 15 % dans certaines zones du sud de la France). Des villages ont des activités où l'agriculture biologique domine. Dans ces communes, des effets favorables sur l'emploi, la vie rurale et la biodiversité sont observés. Nous attendons d'ailleurs les résultats d'un protocole d'observation sur l'évolution de la biodiversité conclu par la Commune de Correns² avec le Muséum National d'Histoire Naturelle.

En France, l'agriculture biologique représente 5 % du territoire agricole, plus de 6,5 % du nombre de fermes et près de 10 % de l'emploi agricole dans les fermes (en équivalent temps complet).

L'agriculture biologique contribue à la vie rurale et son marché est en forte progression en 2015. Le taux de croissance est plus élevé en magasins spécialisés qu'en grandes surfaces. Les circuits de distribution sont très diversifiés. Nombreux sont les consommateurs achetant dans plusieurs circuits de distribution et les producteurs travaillent avec plusieurs de ces circuits.

¹ Cf. Werner Lampert, intervenant au séminaire international de 2013

² 1^{er} village bio de France

Ce modèle français très diversifié est de plus en plus structuré. Plus d'un producteur sur deux vend en direct ne serait ce qu'une petite partie de sa production. 10 % d'entre eux réalisent la totalité de leur revenu par la vente directe.

Dans l'Union européenne, la France représente 11 % du territoire bio¹ et 10 % des fermes bio². S'agissant de la part des surfaces cultivées dans le territoire agricole, les résultats sont moins bons, car notre pays est étendu. Néanmoins, des évolutions positives sont escomptées lors des prochaines années. La France est en deuxième position pour la consommation et le nombre de préparateurs.

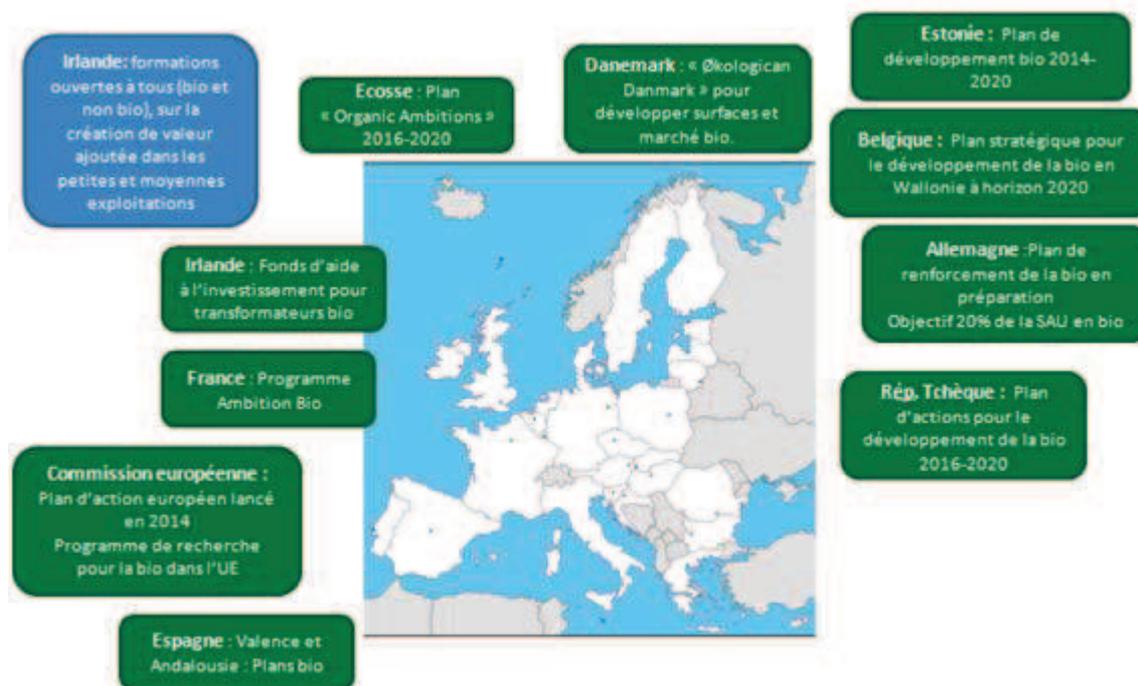
Conclusions

Une volonté de développement est affichée dans de nombreux pays. Lorsqu'ils existent, les plans d'action sont souvent proches du programme français Ambition Bio 2017.

Par exemple, en République Tchèque, le plan propose de développer la formation, la recherche et la politique de soutien aux exploitations. En Ecosse, la bio est en recul, d'où l'adoption d'un plan récent, car les bénéfices de la bio sur la biodiversité et le bien-être animal sont importants, tout comme pour les territoires ruraux (créations d'emplois, notamment).

En Allemagne, le Ministre Fédéral de l'Agriculture a lancé officiellement l'idée d'un plan d'ici fin 2016. L'objectif de 20 % de production bio demeure, sans qu'un horizon précis soit retenu.

Volontés de développement et politiques publiques dans l'Union européenne

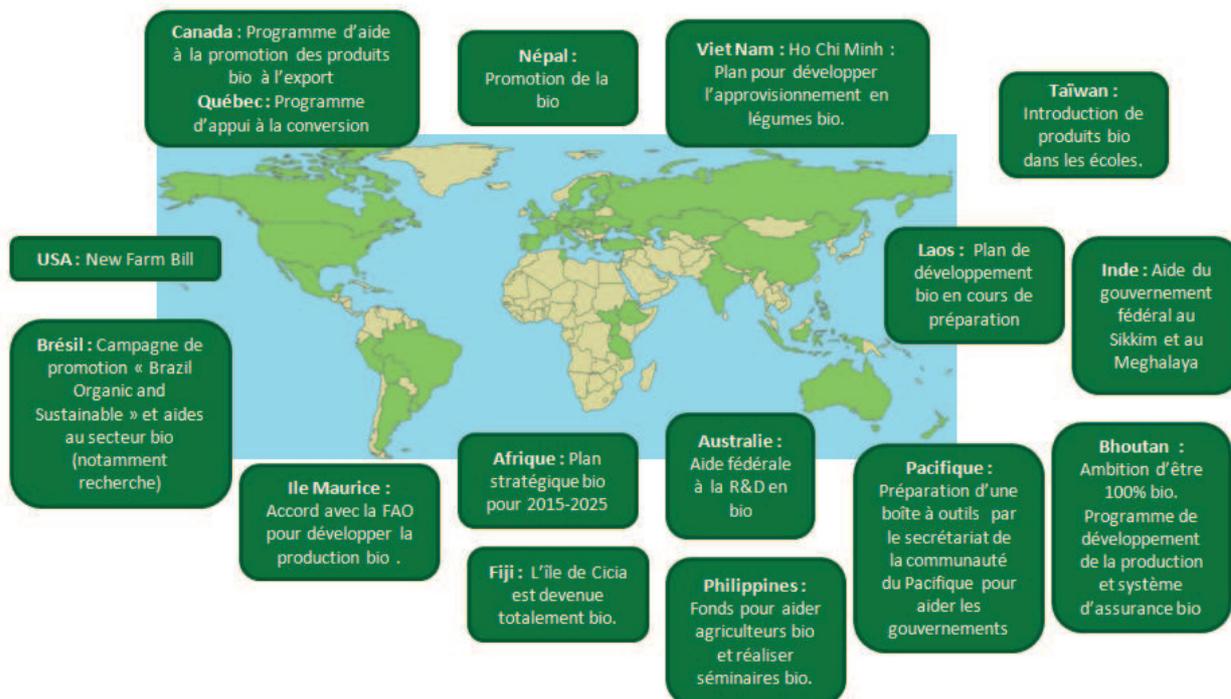


Source : Agence BIO d'après différentes sources – 2016

¹ 3^e position européenne et 8^e position mondiale.

² 3^e position

Volontés de développement et politiques publiques dans le reste du monde



Source : Agence BIO d'après différentes sources – 2016

Les initiatives sont importantes et significatives dans le monde : l'agriculture biologique est recherchée pour une alimentation citoyenne et est demandée partout.

Une agriculture et une alimentation citoyennes en développement pour répondre à une demande croissante.



Source : Agence BIO – 2016

Focus sur la Bio en Suède



Cecilia Ryegård : Rédactrice d'Ekoweb

Ekoweb est un magazine électronique suédois, dédié au marché bio. Ekoweb publie chaque année un rapport sur les marchés bio suédois et danois.

La Suède compte 9,6 millions d'habitants. En termes de surfaces agricoles, elle est la troisième de l'UE. 15 à 20 % des exploitations suédoises sont en bio.

Qu'est-ce-qu'Ekoweb¹ ?

Ekoweb est à l'origine un site web créé en 1998. Une publication est également distribuée auprès de nos 73 000 abonnés à propos de l'agriculture biologique et des marchés bio. Une information non politique et objective est diffusée pour permettre aux personnes intéressées de savoir comment démarrer ou développer le bio. Ekoweb est aussi actif auprès des professions reliées à la bio telles que les commerçants. Ekoweb organise également un grand salon annuel à Stockholm, où a lieu une remise de prix aux meilleurs pour la production agricole en bio.



Ces différentes actions permettent de faire passer un message sur l'agriculture biologique aux Suédois (citoyens et commerçants). Ekoweb étudie avec pragmatisme la vente de bio par les distributeurs, actuellement et de façon prospective. Elle produit annuellement des statistiques sur le marché de l'agriculture biologique en temps quasi réel².

La Bio en Suède

Le secteur de l'agriculture biologique est en nette augmentation en Suède. Les consommateurs ont dépassé la question du bien-fondé de la bio. La bio apparaît comme une nouvelle norme et/ou un choix naturel. 80 % d'entre eux ont une préférence pour les produits bio (notamment les œufs et le lait) présents dans huit paniers sur dix.

En termes de prix, début 2016, 75 % des consommateurs étaient disposés à payer 5 à 25 % de plus pour des produits bio, 17 % plus de 25 % supplémentaires. Seuls 8 % se refusent à payer plus cher les produits bio. La consommation bio est souvent associée à la production locale. Le consommateur bio veut connaître l'histoire du produit en consultant notamment les informations concernant le conditionnement.



D'autres considérations concernent la bio en Suède :

- la lutte contre le surpoids (il touche 50 % de la population suédoise) ;
- la santé et le bien-être,
- les jeunes ménages sont disposés à payer davantage pour des produits bons pour la santé.

¹ www.ekoweb.nu

² Dès janvier 2016 pour l'année 2015.

Le concept de nourriture saine est différent selon les générations. Pour les anciens, il s'agit de produits moins sucrés, moins salés et pauvres en matières grasses alors que les jeunes accordent plutôt de l'importance aux produits bio, sans gluten, à forte teneur protéique et/ou végétaliens.

Les consommateurs bio s'inscrivent dans les tendances mondiales :

- leur attention aux questions de santé et de qualité ;
- la méfiance envers les géants de l'agroalimentaire ;
- une inquiétude vis-à-vis des pesticides dans les produits alimentaires ;
- le soin apporté aux animaux ;
- le mode de production (pas de pesticides).

Le marché bio est essentiellement dicté par les consommateurs, qui déterminent les choix. Ainsi, une nouvelle concurrence s'est installée dans la distribution pour déterminer quel distributeur propose le plus de bio. Il est ainsi plus facile d'acheter bio en Suède (70 % des produits se retrouvent dans la distribution classique).

Le marché bio en Suède est en croissance importante : +38 % en 2014 vs 2013 et +39 % en 2015 vs 2014. Il s'est élevé à 21,5 milliards de couronnes suédoises en 2015 (soit 2,34 milliards €). 25 % des cantines des écoles ont des menus bio. Cette donnée déterminera aussi les choix de consommation à l'avenir de ces écoliers.

Cinq grandes zones géographiques ont adopté un objectif de 100 % bio d'ici 2025. L'offre bio en Suède reste inférieure à la demande. Ainsi, un manque de production est notamment constatée pour le lait, les œufs et les animaux d'élevage. Cette sous-production correspond aussi bien aux matières premières qu'à la transformation des produits. Pourtant, les prix bio sont contractualisés jusqu'à 2020, les producteurs disposent ainsi de garanties. La moitié du volume de produits bio consommés en Suède est importée. Cela concerne bien sûr les bananes, le café et le chocolat, mais aussi une bonne part des fruits et légumes. Le marché bio devrait augmenter de 20 % en 2016, pour atteindre 9,4 % du marché national. Le potentiel du marché est immense à l'avenir et est pour l'instant freiné par la sous-production de matières premières. Les Danois devancent actuellement les Suédois en termes de part de marché bio. Cette tendance devrait s'inverser en 2016.

Prévisions pour 2016

- Market will gain 20%
- Marketshare 9,4%
- Still big potential!
- Supply of rawmaterial holds development back

Source : Ekoweb - 2016

Un marché très prometteur

Le marché bio suédois devrait doubler d'ici 2025. La part de marché représentera alors au moins 15 %. Dans ce contexte, les contrôleurs sont très vigilants. La certification bio est vérifiée pour la crédibilité de la filière et le maintien de la confiance des consommateurs.

Des fermes bio performantes et innovantes

Les exploitations bio sont rentables. Ainsi, la moitié des bénéficiaires dans le secteur agricole sont imputables au marché bio. Les exploitants bio sont souvent plus instruits et plus jeunes que les exploitants en conventionnel. Les exploitations sont aussi souvent plus grandes (notamment celles liées au lait et au maraîchage) et réalisent des investissements plus importants. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses.

La tendance est aux exploitations céréalières avec une diversification par une partie d'élevage et des engrais naturels. Dans le sud du pays, un certain nombre d'exploitants conventionnels convertissent leur ferme à la bio, ce qui génère une émulation dans le voisinage. Les terres agricoles susceptibles d'être cultivées en bio se vendent plus cher, mais rapportent plus à terme. Les rendements sont bons et le produit se vend mieux (sans aides étatiques).

Organic producers earn
+ 150 – 200 euro more per hektar



Sverker is the best farmer in Sweden!
My goal is 90% of the harvest I would get if I
were conventional



Il subsiste un déficit d'information et de conseil pour le bio. C'est le consommateur qui oriente et décide. Enfin, des machines agricoles, telles que le système "caméléon" sont créées à destination unique du marché bio en Suède.

Special machinery developed in Sweden for organic farming

- * System Cameleon
- * Comb Cut



Par ailleurs, chacun est invité à participer à la journée internationale de l'agriculture biologique qui se tiendra en Suède le 21 juin 2016 à Töreboda¹.

¹ Pour plus d'information : olle@agroide.se

Questions/réponses

Question de Danièle Gadeau, association Parus

Les rendements bio sont les mêmes qu'en conventionnel en Suède. Des machines spécifiques ont même été créées. Comment peut-on transmettre ces éléments aux agriculteurs français ?

Cecilia Ryegård

Ekoweb dispose d'un magazine diffusé à toutes les fermes du pays (y compris les conventionnelles). Il répond à un besoin d'informer sur les vertus de la bio. Il s'agit d'un processus d'information sans idéologie. La croissance de la bio en Suède a été lente, mais s'est accélérée récemment. Nous collaborons aussi avec les autres magazines agricoles.

Pascal Gury, représentant de Coop de France

Cet exposé dynamique a permis de relever des similitudes avec la France. Ainsi, je vous informe que l'innovation et la conception de machines ont lieu aussi dans notre pays¹.

Deux autres questions

La France perd des terres agricoles. Est-ce aussi le cas en Suède ?

Comment se caractérisent les distributeurs suédois ?

Cecilia Ryegård

Les exploitations grandissent en Suède, avec une réduction du nombre de fermes en corollaire. La bio attire de nouveaux arrivants dans l'agriculture. Ils portent une approche différente.

Quatre grands acteurs se partagent actuellement la distribution en Suède. Un projet de chaînes de magasins bio est en cours d'élaboration.

Question de Noriko Hanyu, journaliste au Japan Agricultural News

En Suède, les agriculteurs bio produisent-ils leur propre énergie ?

La Suède exporte-t-elle une partie de sa production bio ?

Cecilia Ryegård

Une part importante des producteurs bio produisent leur énergie via des éoliennes et/ou d'autres sources vertes. C'est une attitude positive vis-à-vis de l'environnement. La Suède exporte des produits bio, notamment des céréales (orge en Amérique du Nord, en Allemagne et au Royaume-Uni) et parfois des œufs. Les quantités sont variables selon les années, mais sont plutôt faibles. Les consommateurs suédois sont demandeurs de ces produits, d'où les faibles quantités à exporter.

¹ Cf. Tech & Bio

Focus sur la Bio en Bulgarie



Lubomir Nokov : Codirigeant et co-fondateur de Bio Bulgaria, pionnier de l'agriculture biologique en Bulgarie

Créée en 2006, Bio Bulgaria est impliquée dans la fabrication et la distribution de produits bio, notamment de produits laitiers.

Un parcours exemplaire

Lubomir Nokov¹ a présenté le développement de la bio en Bulgarie en faisant un parallèle avec son histoire personnelle. Il est devenu entrepreneur bio grâce à l'attachement de sa femme (joueuse de tennis professionnelle²), à la santé et à la nutrition. Dans les années 2000, le bio était quasi-inconnu dans son pays. La priorité du marché alimentaire était alors de commercialiser des produits à très bas prix. Les producteurs pensaient qu'il s'agissait de la priorité des consommateurs. Les sportifs de haut niveau avaient ainsi du mal à se nourrir sainement.



Deux fermes montagnardes ont été certifiées bio par une agence suisse il y a dix ans. Le couple est venu à la rencontre de ces fermiers qui envisageaient alors de retourner en conventionnel pour survivre. Ils ont décidé d'aider ces fermiers pour récompenser leurs efforts et continuer à manger sainement.

Fort développement de la bio

Aujourd'hui, chaque grand magasin dans les grandes villes bulgares possède un rayon bio. Il existe également 50 magasins spécialisés à Sofia et plus de 5 000 fermes et producteurs certifiés sont recensés. Tout s'est développé très vite.

Lubomir Nokov a créé une société laitière à proximité de Sofia. Elle travaille toujours avec les deux fermes initiales qui se sont développées. Il a créé la marque Harmonica, à présent la plus connue en bio en Hongrie. Il est assisté par une très bonne équipe salariée, possède des bons réseaux de fermes et de partenaires pour l'exportation. Il a ainsi pu développer une large gamme typique du territoire bulgare grâce à ses convictions écologiques et une grande confiance de ses clients.

Lubomir Nokov a à cœur de prouver que le bio est une solution face à de nombreux problèmes de la Bulgarie : désertification rurale, exploitation destructrice des sols, biodiversité et climat, etc. Pour un petit pays, la Bulgarie a vraiment un sol fertile, un climat généreux et des milieux variés (plaines, montagnes, littoral et rivières) qu'il convient de préserver.

Le premier yaourt bio a été vendu à Sofia il y a dix ans. Beaucoup reste à faire. La mission d'Harmonica³ est d'être un modèle de production écologique et responsable tout en développant économiquement la filière.

¹ www.bio-bulgaria.com

² Magdalena Maleeva

³ <http://harmonica.bg/en/>



Stoilko Apostolov, Directeur de Bioselena

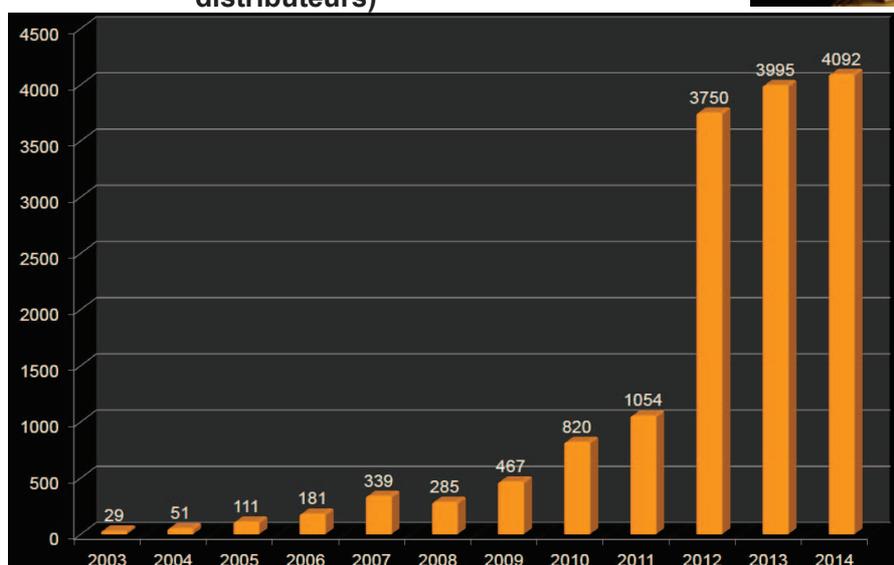
La Fondation pour l'agriculture biologique Bioselena est une ONG Bulgare créée en 1997. Son rôle principal est de développer et de soutenir l'agriculture biologique, le maintien de la biodiversité et la protection de l'environnement.

Stoilko Apostolov est vétérinaire de formation et travaille depuis 20 ans pour le développement de l'agriculture biologique en Bulgarie. Sa fondation a été créée en 1996¹.

Le bio en Bulgarie

Les producteurs bio étaient près de 4 000 en 2014 et de 5 000 fin 2015, soit 5 % des fermes recensées en Bulgarie. Ils représentent l'écrasante majorité des opérateurs bio du pays.

Nombre d'opérateurs certifiés bio (producteurs, préparateurs et distributeurs)



Source : Bioselena - 2016

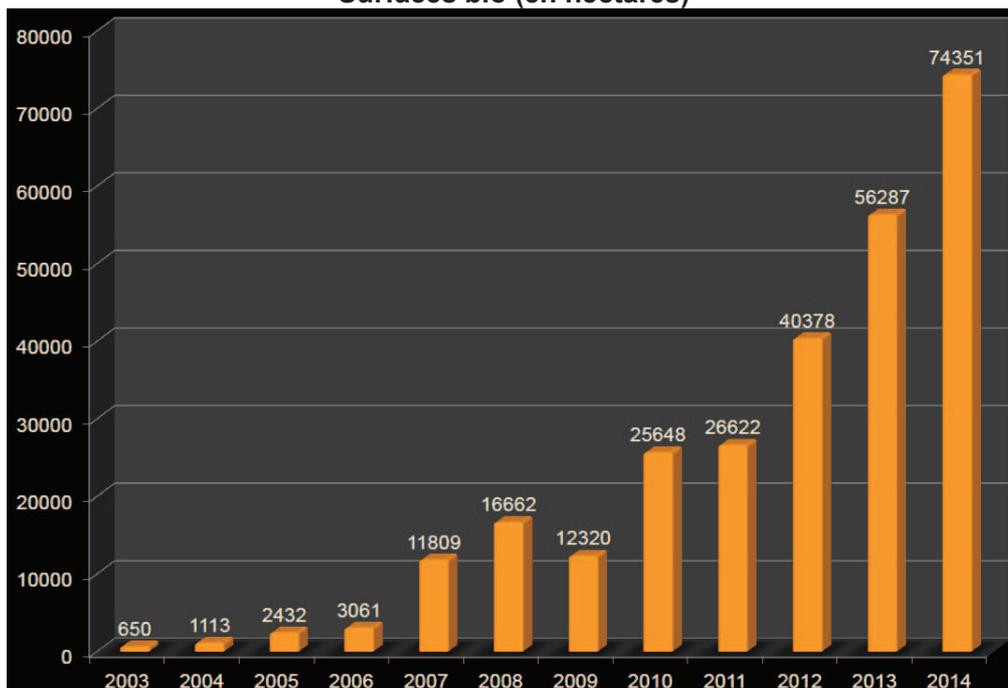
Lorsque les premières fermes bio ont été certifiées, c'était pour l'exportation.

2012 a été une année où la production a été très spectaculaire.

Les surfaces bio comptent actuellement 74 000 hectares dans le pays, contre seulement 650 en 2003. La majorité des terres sont en pâturages, devant les céréales et les plantes aromatiques et médicinales (5 000 hectares). Ces dernières sont une spécificité bulgare : le pays est ainsi le premier producteur mondial d'huiles de rose et de lavande, qui sont des symboles du pays. La Bulgarie exporte aussi beaucoup de miel, elle compte 100 000 ruches certifiées bio.

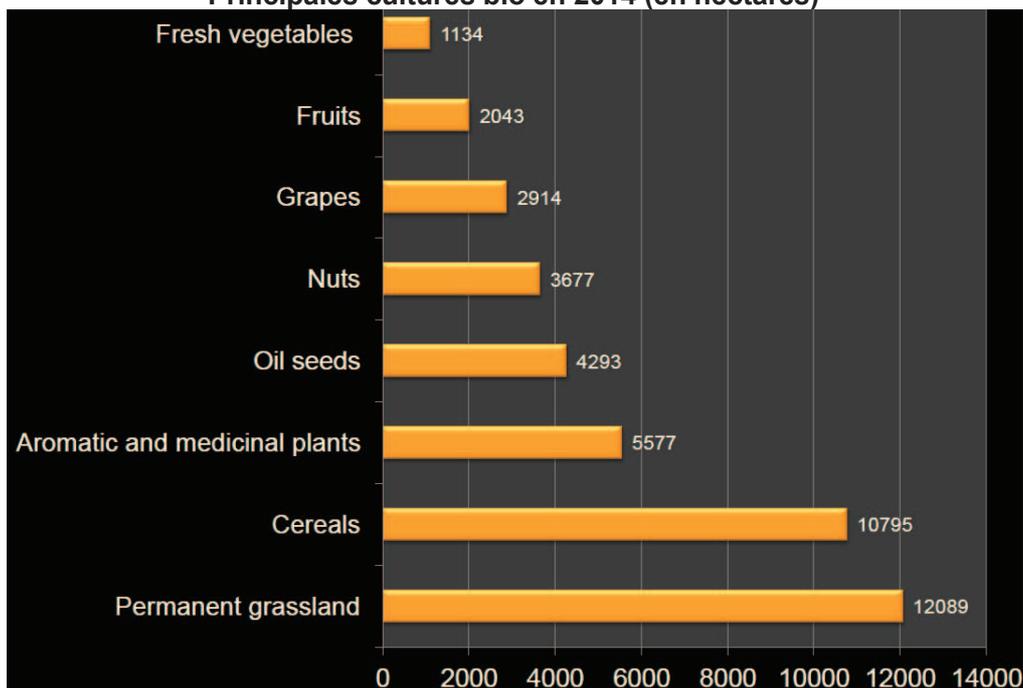
¹ www.bioselena.com

Surfaces bio (en hectares)



Source : Bioselena - 2016

Principales cultures bio en 2014 (en hectares)



Source : Bioselena - 2016

Des problèmes à surmonter

Néanmoins, des problèmes subsistent :

- le rendement : contrairement à la Suède, la bio produit presque 50 % de moins par rapport au conventionnel (rendement à l'hectare). Ce problème est imputable aux nouveaux agriculteurs qui passent en bio en s'appuyant sur un mauvais raisonnement. Ils remplacent ainsi les produits phytosanitaires classiques par des produits phytosanitaires acceptés en bio. Ils survivent seulement grâce aux subventions publiques ;

- le manque de productions animales : seulement 0,6 % des fermes bio possèdent des animaux, d'où une production négligeable de fumier. Des subventions liées aux animaux (poules, cochons, vaches et chèvres) sont mises en place en 2016 pour motiver des agriculteurs à se lancer dans une production bio animale. Ces animaux sont pour l'instant importés ;
- les soutiens publics inadaptés : en 2014, 36 % des surfaces certifiées bio n'ont pas été cultivées. Ce qui représente un gâchis économique, puisque des subventions publiques sont versées sans qu'il n'y ait de récolte.

Aides

Culture/espèce animal	Euro/ha/an	
	conversion	bio
Prairies et pâturages	128	112
Cultures de plein champ, dont cultures fourragères	284	168
Cultures permanentes (vergers, vignoble et roseraies)	736	557
Plantes aromatiques et médicinales	515	405
Légumes, dont champignons et pommes de terre	575	399
Ruches	35	25
Vaches laitières et bufflonnes laitières	230	77
Vaches et buffles élevés pour la viande	160	63
Ovins et caprins	122	90

Conclusions

En Bulgarie, beaucoup de fermes bio sont dépendantes d'engrais extérieurs à la ferme. Le secteur bio est exportateur, l'exportation concerne des matières premières telles que les céréales. La valeur ajoutée ne reste pas en Bulgarie. A titre d'exemple, un kilo d'huile de rose se vend 8 000 €, mais ce produit est revendu beaucoup plus cher après transformation dans des crèmes cosmétiques. Cependant, le marché bio local augmente, et 79 % des Bulgares considèrent le bio comme important pour la santé.

Questions/réponses

Question d'un participant camerounais

La Bulgarie compte des industries très fortes en cosmétique. Quels sont les freins à la transformation locale ?

Stoilko Apostolov

Une grande partie des grandes unités de transformation n'existent plus. Actuellement, nous avons des petits producteurs, notamment des distilleries pour les huiles essentielles, qui s'agrandissent progressivement. Le savoir-faire local est aussi en question pour les produits bio cosmétiques. Des collaborations extérieures sont envisagées pour apprendre les techniques pertinentes.

Question de Mila Alexandrova, Présidente de l'association agricole franco-bulgare

Pourquoi n'y a-t-il pas de produits bio bulgares sur le marché français ?

Stoilko Apostolov

Comme les Français, les Bulgares font preuve d'un très fort patriotisme alimentaire, ce qui explique le peu d'échanges de produits typiques.

Intervention de Frédéric Hénin, journaliste à Valeurs Vertes

Après cette présentation, il me semble que l'agriculture biologique bulgare est surtout une affaire de business alors qu'énormément de villages bulgares font de la bio sans le savoir. La bio devrait être un moyen de développement rural et d'intégration des petits agriculteurs dans le circuit commercial. De plus, il apparaît que la bio est tournée vers l'exportation plutôt que vers le commerce intérieur.



La bio pourrait être un moyen de mieux structurer la petite agriculture rurale, de cibler les aides vers les petits exploitants et de développer les ventes à leurs profits.

Stoilko Apostolov

Il s'agit là de questions politiques. Le défi actuel est de maintenir les 5 000 fermes bio après la fin des subventions et d'accentuer les efforts vers les petits agriculteurs : développement des ventes directes et de la transformation à la ferme, notamment.

Question d'un producteur d'ananas bio en Afrique

Existe-t-il des possibilités de financement pour l'industrialisation des équipements ?

Réponse de Stoilko Apostolov

Le programme de développement rural associé à la Politique Agricole Commune, comprend une mesure destinée à la transformation. Les projets liés au bio pour au moins 50 % sont ciblés prioritairement. Ce dispositif s'étend de 2016 à 2020.

Etat d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'actions pour l'avenir de la production biologique dans l'Union européenne



Varvara Bektasiadou : Unité Bio de la Direction Générale de l'Agriculture et du Développement Rural, Commission européenne

Le dernier plan d'actions pour l'avenir de la production biologique dans l'Union européenne a été adopté en 2014¹. Il comprend 18 actions² à mettre en œuvre jusqu'à 2020, avec trois domaines prioritaires spécifiques : la compétitivité des producteurs bio, la confiance des consommateurs et les échanges commerciaux avec les pays tiers.

Ce plan d'actions représente la stratégie de la Commission européenne. Il concerne la production bio, les contrôles et le commerce. Les résultats visés sont la croissance de la production et de la demande, ainsi que le développement des échanges internationaux. Ce plan d'actions a été adopté pour faciliter la transition vers le nouveau cadre réglementaire, qui suit un processus interinstitutionnel. L'agriculture biologique évolue et la législation spécifique en fait de même pour intégrer les nouvelles données.

Priorité 1 : la compétitivité des producteurs bio

Le plan d'actions démarre par la recommandation suivante : utiliser les fonds disponibles au développement rural et à la politique de la pêche, qui peuvent être affectés à la bio.

Action 1 : les Etats membres ont utilisé des mesures spécifiques pour la bio. L'équipe de l'Unité Bio a joué un rôle actif dans l'analyse de ces mesures et les futures modifications.

Action 2 : la bio est un thème spécifique dans l'appel à propositions sur la communication et l'information sur la PAC (depuis 2014).

Action 3 : elle vise à mieux faire connaître les instruments de la promotion de la bio (action pérenne). Ainsi, des discussions ont été engagées au sein de l'Unité Bio, mais aussi avec les groupes de dialogue civil et dans le cadre des grands événements du secteur.

Action 4 : des enquêtes périodiques (Eurobaromètre³, notamment) ont lieu tous les deux ans. Une question spécifique est intégrée sur la reconnaissance des différents logos bio. Lors de la dernière enquête parue en janvier 2016, le plus connu au niveau européen reste celui du commerce équitable (37 %) devant l'agriculture biologique. Au niveau français, la reconnaissance des logos progresse et est plus élevée que la moyenne européenne. Le logo AB est le plus reconnu en France.

Action 5 : depuis 2008, des critères écoresponsables sont introduits dans les marchés publics pour l'alimentation et les services de restauration. Il s'agit d'une recommandation et non d'une obligation. Un réexamen des critères est prévu dans le nouveau plan. Des études sont en cours sur ce point.



¹ Le précédent datait de 2004.

² http://ec.europa.eu/agriculture/organic/documents/eu-policy/european-action-plan/act_fr.pdf

³ <http://ec.europa.eu/COMMFrontOffice/publicopinion/index.cfm/General/index>

Action 6 : une Conférence sur les priorités de la recherche et de l'innovation a été organisée en mai 2015, dans le cadre de l'Exposition Universelle de Milan. Il s'agit d'un événement fructueux, avec la participation représentative de tous les acteurs. Les conclusions seront prises en compte dans le programme de travail Horizon 2020 ;

Action 7 : les synergies au sein de la Commission européenne sont constantes afin de préparer le programme de recherche et développement, dans lequel l'agriculture biologique tient une place importante au sujet de la sélection et la multiplication variétale, mais aussi des alternatives aux intrants incompatibles avec la bio. Le budget alloué pour ces deux programmes est de 33 millions € et les réponses scientifiques sont très attendues par le secteur de l'agriculture biologique.

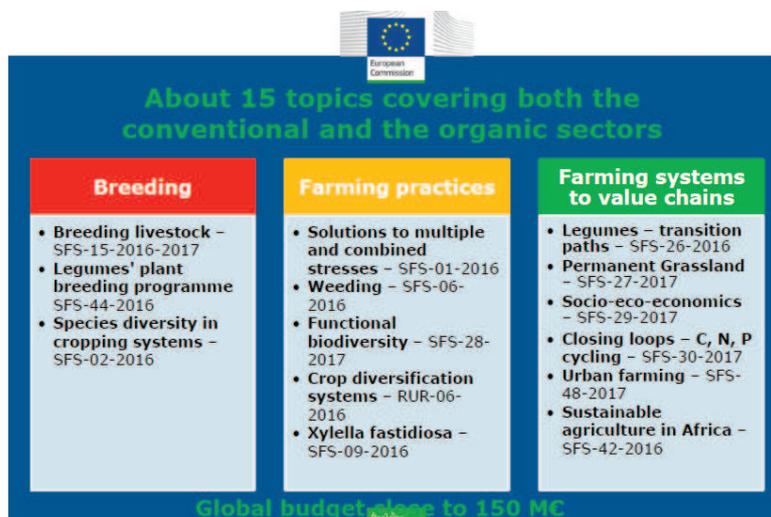
Un financement est également prévu pour un partenariat public-public dénommé ERA NET. Il s'agit de la continuité des programmes CORE Organic 1 et 2. Les objectifs de ce programme public-public sont :

- l'amélioration de la coordination et la limitation des chevauchements des financements croisés Nation-Europe,
- le développement des échanges de bonnes pratiques,
- la promotion des collaborations transnationales,
- la création de nouveaux savoirs et le développement de l'innovation.

La date de clôture de cet appel à projets était février 2016. Le nombre de propositions déposées a été faible par rapport à l'importance des sujets traités pour l'agriculture biologique. Cette initiative sera renouvelée en 2017.

La bio pourrait également s'insérer dans une quinzaine d'autres sujets qui couvrent à la fois l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle. Il revient au secteur de manifester son intérêt pour ces sujets en contactant les consortiums qui répondront à cet appel d'offres. Le secteur de l'agriculture biologique gagnerait à s'intégrer à des projets en termes de visibilité et de valeur ajoutée.

Le budget global s'élève à 150 millions € pour cet appel d'offres.



Source : Commission européenne

Action 8 : Les contacts avec Eurostat sont nombreux pour produire des données statistiques spécifiques. La simplification du questionnaire est en cours d'étude. Les résultats attendus sont multiples :

- développement des statistiques disponibles et publiées en ligne,
- clarification des définitions,
- amélioration de la qualité des données.

Action 9 : des études sont programmées d'une part sur la valeur ajoutée produite tout au long de la chaîne alimentaire (démarrage en 2016) et d'autre part sur les attraits du système de production bio (courant 2017).

Priorité 2 : La confiance des consommateurs

Le deuxième domaine prioritaire est relatif à la confiance des consommateurs, véritable force motrice du secteur.

Action 10 : La Direction générale encourage les Etats membres à examiner les synergies entre les activités d'organismes d'accréditation et les autorités compétentes. Les discussions sont permanentes sur la réglementation concernant chargée de la production bio. Ce comité se réunit une fois par mois à Bruxelles avec des délégués des Etats membres.

Action 11 : En termes de contrôles, les lignes directrices en cours seront révisées et complétées après l'adoption de la nouvelle réglementation. La réglementation bio sera par la suite intégrée à la base de données TARIC¹. Cette action est en cours en lien avec la DG Fiscalité et Union douanière.



Action 12 : Une certification électronique est prévue pour les produits bio importés par les pays tiers (plus de 140 pays importateurs) de l'UE. Les avantages seront une meilleure traçabilité des produits, l'amélioration des contrôles et la simplification des processus administratifs.

Des modifications du règlement sur les importations sont en cours de discussion. A partir de mi-mars 2016, les produits bio importés pourront être accompagnés d'un certificat électronique. Celui-ci sera obligatoire à terme. Une période de transition est néanmoins prévue lors de la mise en place de la nouvelle législation.

Action 13 : lutte contre la fraude. Des ateliers sont mis en place en lien avec la DG Santé du consommateur, l'Office alimentaire et vétérinaire² ainsi que l'Office européen de lutte antifraude³. Ces actions sont

continues et se poursuivront lors des prochaines années.

Priorité 3 : La dimension internationale

La dimension internationale est la troisième priorité de ce plan d'actions. Cinq actions spécifiques visent à établir des consultations régulières avec les partenaires commerciaux des pays en développement afin de maintenir des échanges lors du passage à la nouvelle législation.

¹ Le Tarif intégré de l'UE est une base de données multilingue qui reprend toutes les mesures relatives à la législation douanière (tarifaire, commerciale et agricole). En intégrant et en codant ces mesures, il assure leur application uniforme par l'ensemble des Etats membres et donne à tous les opérateurs économiques une vision claire des mesures à prendre à l'importation dans l'UE ou à l'exportation de marchandises au départ de l'UE. Il permet également de collecter des statistiques communautaires en rapport avec ces mesures.

² L'OAV a pour mission de vérifier, dans l'UE, le respect des prescriptions législatives de l'UE dans les domaines de la sécurité et de la qualité des denrées alimentaires, de la santé animale et du bien-être des animaux, ainsi qu'en matière phytosanitaire, et de contrôler, dans les pays tiers exportant vers l'UE, le respect des conditions d'importation fixées par cette dernière, de contribuer à l'élaboration de la politique de l'UE dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la santé animale et du bien-être des animaux, ainsi qu'en matière phytosanitaire, de contribuer à la mise en place et à l'application de systèmes de contrôle efficaces dans ces domaines et d'informer les parties concernées des résultats de ses audits et inspections.

³ L'OLAF enquête sur la corruption et les fautes graves au sein des institutions de l'UE, ainsi que sur les fraudes affectant le budget de l'UE. Il contribue également à l'élaboration de la politique européenne antifraude.

Action 14 : renforcement des règles d'importation des produits bio. Dans ce contexte, un dialogue informel avec l'Union africaine¹ a été mis en place ainsi que des actions de formation sur les règles de l'UE, qui portent sur la production et sur le contrôle. Dans le cadre du programme BTSF² World, une action de formation a déjà eu lieu en Ouganda et une deuxième sera prochainement réalisée en Egypte.

Action 15 : renforcer la convergence des normes bio au niveau international, en étudiant la possibilité d'un accord plurilatéral.

Action 16 : Se donner les moyens d'analyser les données d'échanges commerciaux avec les pays tiers. Des études sont envisagées afin de fiabiliser les statistiques.

Action 17 : Dans le cadre du Codex Alimentarius³, des discussions sont en cours à propos de l'aquaculture biologique et des règles pour la viticulture bio. Il s'agit d'un processus très long. Les résultats concrets sont attendus pour fin 2020 (fin du plan d'actions).

Action 18 : protection des logos dans les pays tiers, via des accords internationaux.

Conclusions

Le plan d'action européen correspond à un processus à long terme. Des avancées significatives ont déjà eu lieu grâce à celui-ci. Il constitue un cadre stratégique pour le secteur bio et apparaît comme une priorité majeure pour la Commission européenne, qui souhaite une croissance de la bio certifiée.

¹ Il s'agit d'une organisation d'Etats africains créée en 2002, à Durban en Afrique du Sud, en application de la déclaration de Syrte du 9 septembre 1999. Ses buts sont d'œuvrer à la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et du développement à travers l'Afrique, surtout par l'augmentation des investissements extérieurs par l'intermédiaire du programme du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Ce programme considère que la paix et la démocratie sont des préalables indispensables au développement durable.

² Better Training for Safer Food

³ La Commission du Codex Alimentarius est un organe intergouvernemental mixte (FAO/OMS), qui comprend 185 États Membres et une organisation Membre (l'UE). Depuis 1963, elle établit des normes alimentaires internationales harmonisées pour protéger la santé des consommateurs et garantir des pratiques équitables dans le commerce des denrées alimentaires.

Accueil de Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt par Didier Perréol, Président de l'Agence BIO

L'Agence BIO a le plaisir d'accueillir le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Stéphane Le Foll. Elle le remercie d'être présent et fidèle à ses journées. Elle remercie également les intervenants de ce matin pour la qualité de leurs présentations.

L'ambiance du séminaire de l'Agence BIO est plus chaleureuse et sympathique que d'autres événements agricoles actuels. L'Agence BIO se veut positive et l'agriculture biologique apporte des solutions au monde agricole en souffrance. Avec Fédération nationale d'agriculture biologique et les autres organisations professionnelles bio, la preuve est faite que la bio peut être un élément de réponse à la crise que traverse le secteur.



Le secteur bio remercie également le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt de son soutien à la filière via le Fonds Avenir Bio. Celui-ci montre que les filières peuvent se structurer harmonieusement pour aller vers une agriculture différente.

Les médias participent largement aux événements de l'Agence BIO pour répondre à la demande d'informations de nos concitoyens. Les consommateurs de produits bio sont de plus en plus nombreux et ont des attentes très fortes. L'Agence BIO fêtera ses 15 ans cette année. Les différentes composantes de l'Agence BIO doivent encore s'impliquer davantage au service du secteur bio. Le consommateur est demandeur, la profession à l'écoute et beaucoup d'agriculteurs sollicitent leurs chambres consulaires pour savoir vers quelle production se tourner. Dans ce contexte, la bio est un élément de réponse, mais n'est pas le seul. Toute la filière bio veut aujourd'hui se positionner en ce sens.

Tout un travail est à réaliser au niveau de l'alimentation, notamment pour traiter des problèmes de santé publique tels que l'obésité. Le secteur bio est créatif et positif. Il ne veut laisser personne au bord du chemin et souhaite accompagner un changement de paradigme économique dans l'agriculture. L'Agence BIO souhaite que la France soit un modèle pour l'ensemble de la planète au niveau alimentaire en mettant fin notamment à l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques.

Didier Perréol remercie vivement la Directrice Elisabeth Mercier, qui est à la tête de l'Agence BIO depuis plus de onze ans. L'Agence BIO souhaite se projeter au-delà de 2017 et la fin du programme Ambition Bio pour poursuivre ses actions à l'horizon 2020-2025. Toute la famille de la bio souhaite continuer de travailler de concert avec les ministères, et en particulier avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt dont le soutien est apprécié. L'implication des régions est également indispensable.

Intervention de Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt



Stéphane Le Foll est Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt depuis mai 2012. Il est également porte-parole du gouvernement depuis le 2 avril 2014.

Les moments sont plus ou moins chaleureux au cours du salon de l'Agriculture et, de manière plus globale, dans le contexte actuel qui est difficile. Du fait de ce contexte, un certain nombre d'agriculteurs se posent des questions. Ceux-ci cherchent une solution à une crise dont on ne connaît pas la sortie.

La bio offre des solutions en termes de prix et de revenus. L'augmentation significative des surfaces agricoles bio est très satisfaisante, mais il faut garder en perspective le fait que la progression de la production et des surfaces doit être accompagnée d'une tenue des prix afin qu'ils soient rémunérateurs pour les producteurs. Il s'agit de mettre en cohérence l'évolution de la production, sa transformation et le marché sur lequel cette production est vendue. L'enjeu, au travers de l'Agence BIO et le programme Ambitions Bio, était de tenir les deux bouts de cette chaîne.

200 000 hectares ont été convertis en bio en 2015. Il s'agit d'un doublement de l'évolution moyenne des dernières années. La France est entrée dans une phase de développement stratégique avec 28 725 fermes bio fin 2015, 13 493 transformateurs, plus de 100 000 emplois directs associés¹ et 65 % des Français qui consomment régulièrement des produits bio.

La ligne fixée est ainsi tenue avec un marché, une demande et des consommateurs qui exigent le service, la qualité et les produits. Un travail est engagé par l'INRA et l'ITAB sur les bénéfices de l'agriculture bio à la demande du Sénateur Joël Labbé², en termes notamment d'environnement, d'actions sur les sols, de lutte contre le réchauffement climatique et de biodiversité. Ce travail permettra de poser un certain nombre de critères pour la nouvelle politique agricole commune. D'ici avril 2016, je ferai part des propositions de la France pour la future PAC, en intégrant une partie spécifique à l'agriculture biologique. Celle-ci est reconnue par les politiques du deuxième pilier de la PAC, mais il conviendrait aussi d'intégrer de manière plus précise et spécifique la bio à la PAC. La France travaillera sur cette orientation.

Par ailleurs, les prévisions budgétaires (de 90 à 180 millions € par an pour 2020, avec une moyenne de 160 millions €) sont largement consommées du fait du succès des conversions des surfaces en bio.

L'action sur l'agriculture biologique est aussi décentralisée au niveau des Régions. Après les élections régionales de décembre 2015, l'Association des Régions de France³ s'est organisée, avec notamment un Vice-Président délégué à l'agriculture⁴. Il conviendra de refaire un point au printemps 2016 pour examiner comment les Régions ont mis en œuvre les propositions étatiques et identifier les éventuels problèmes afin de poursuivre la bonne dynamique engagée. Celle-ci répond aussi bien à un besoin du côté des consommateurs que du côté des agriculteurs.

¹ En équivalent temps plein

² Sénateur EELV du Morbihan

³ ARF

⁴ Jean-Pierre Raynaud, vice Président de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

J'ai proposé de verser des avances sur le deuxième pilier de la PAC aux Régions, en intégrant les mesures agro-environnementales, la bio et les assurances récoltes. La plupart des Régions l'ont mis en œuvre. Ces avances seront versées rapidement et la question de l'ajustement des aides se posera suite à la dynamique constatée.



Il subsiste encore des marges de manœuvre dans le domaine des céréales qui constituent un marché potentiel important. Il en est de même pour le domaine de l'élevage, en particulier porcin, où des besoins sont à satisfaire. La France se doit de mettre en place une stratégie de développement de la production de porc bio sur son territoire.

Il existe des questions spécifiques et d'autres de portée globale tels que le budget et l'évolution des Mesures Agro-environnementales. Ainsi, dans une logique de conversion, le débat sur les primes est prégnant. Avec un budget contraint, faut-il attribuer plus de moyens à la conversion à l'agriculture biologique ou à son soutien ? Dans la future PAC, pourrait-il y avoir des mesures spécifiques pour la bio au nom de ses objectifs et de ses externalités positives ?

Les MAE sont actuellement liées à des mesures environnementales précises auxquelles la bio répond par définition. Au regard des objectifs de verdissement, les exploitations bio sont vertes par définition : dans ce cadre, elles peuvent accéder aux MAE. Mais à l'avenir, il conviendrait peut-être de définir la bio comme un objectif spécifique, car certaines de ses externalités positives sont valorisables en tant que telles. Cela nécessitera alors une aide spécifique. Les MAE servent aujourd'hui à améliorer des modèles portant des externalités négatives. La bio peut y participer par définition, car elle améliore le système intrinsèquement. Des aides pour la bio pourraient être créées si on ajoute des éléments encore plus spécifiques telle que la biodiversité.

La bio s'est construite en opposition au modèle conventionnel. Depuis, d'autres perspectives se sont ouvertes avec le système agro-écologique et les couvertures des sols. La bio porte et doit apprendre des techniques nouvelles. Elle peut être productrice de biodiversité. Le stockage de carbone dans les sols est engagé à 4 pour 1 000¹ après à la COP 21. Les sols sont en effet un élément d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, ce qui est un enjeu colossal. L'agriculture biologique doit porter cette stratégie à l'échelle française, européenne et mondiale.

Le programme Ambition Bio a créé un lien structurant entre la production et la transformation. L'outil qu'est l'Agence BIO est nécessaire, voire indispensable, dans ce cadre. Le contrat qui la lie au ministère de l'Agriculture est renouvelé tous les cinq ans et son échéance (novembre 2016) est proche. J'annonce mon souhait de trouver un accord afin de poursuivre le travail engagé, car l'Agence BIO est utile pour la production, la transformation et la commercialisation des produits bio. Il est primordial de conserver cette stratégie cohérente. Il convient de saluer toutes les réalisations de cette agence, qui est l'une des clés de la cohérence générale de la filière en assurant la promotion et le développement de l'agriculture biologique.

Les progrès en termes de développement de la production bio sont notables et maîtrisés, puisqu'ils conservent les engagements initiaux de l'agriculture biologique. Les perspectives sont positives pour l'ensemble de la filière. Dans ce mouvement, l'Agence BIO a joué un rôle primordial aux côtés du ministère de l'Agriculture.

Le rapport sur les externalités positives de l'agriculture biologique paraîtra prochainement. Il s'agira d'un élément de valorisation supplémentaire de la filière bio française et du développement de la bio à l'échelle européenne.

¹ Le programme 4 pour 1 000 a pour objectif d'améliorer les stocks de matière organique des sols de 4 pour 1000 par an. Une augmentation relative de 4 pour mille par an des stocks de matière organique des sols suffirait à compenser l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre de la planète.

La responsabilité de l'Agence BIO est d'éviter que la situation européenne se fonde sur la concurrence entre pays, au lieu de développer un projet commun. Il conviendrait de créer cette cohérence à l'échelle de l'UE. Le ministère invite la filière à être responsable, au sens noble du terme, et ainsi conserver ce projet commun alliant producteurs et transformateurs, en se tournant vers la distribution. Il s'agit d'un enjeu majeur, clé de la réussite et de l'avenir.

Didier Perréol

Je remercie Monsieur le Ministre pour son message très clair. La chaîne de la valeur doit être analysée en toute transparence, pour expliquer aux consommateurs les raisons de l'écart des prix avec le secteur conventionnel. Des travaux sont en cours pour une mise en pratique avec les distributeurs. L'agriculture biologique doit montrer l'exemple en termes de transparence.

Questions/réponses

Nicolas Brahic, éleveur porcin bio dans le Larzac

La matinée a été positive. Le secteur bio s'est senti très interpellé, car, Monsieur le Ministre, Stéphane Le Foll a parlé de l'ensemble de nos actions. Ma ferme porcine est quasiment autonome et s'appuie sur l'innovation agricole, notamment de la production larvaire. Celle-ci sera bientôt habilitée après une demande de soutien par le Ministère. Par ailleurs, ma ferme développe un projet de captation de l'énergie solaire contenue dans les végétaux pour améliorer les sols. La séquestration du carbone est un enjeu mondial. En réalité, l'innovation reste à notre charge. J'ai ainsi créé le GIEE du Larzac, dont le dossier a été refusé par la DDTM de Montpellier, qui ne considère pas que nous réalisons de réelles innovations.



Il n'est pas si facile de faire, d'innover et de trouver des solutions. Je suis sollicité à l'échelle mondiale, notamment au Moyen Orient, pour créer du sol. Il s'agit d'un beau projet 100 % français tiré vers le Moyen Orient du fait de ses moyens colossaux. A un moment donné, je n'aurai pas les moyens de refuser. Le développement de l'agriculture biologique devrait se faire à l'échelle européenne. Il y a de l'intelligence collective et de beaux projets à mettre en avant. Le secteur bio est vraiment innovant.

Stéphane Le Foll

Le dossier lié au GIEE du Larzac va avancer. J'ai signé le prolongement du bail de développement d'une filière de biomasse pour le chauffage dans le Larzac. Les éleveurs y constataient la baisse de l'espace de pâturages de manière concrète. Ces éleveurs veulent ainsi relancer une filière de biomasse pour pouvoir reconquérir une partie des surfaces. Par ailleurs, un projet innovant, utilisant la photosynthèse, la biomasse et le stockage de carbone, s'est ajouté à ce premier projet. Il s'agit d'innovations qui représentent des chocs culturels importants.

Le stockage de carbone est un enjeu colossal pour deux raisons :

- éviter que le réchauffement aille si vite qu'une partie des gaz stockés actuellement dans les sols en Europe centrale, en Russie et au Canada se libèrent,
- il s'agit d'un processus d'atténuation efficace et utile : la matière organique des sols reconstitue leur fertilité.

Ces innovations doivent donc être favorisées. Le projet 4 pour 1000 a été lancé début 2015 à Montpellier. 50 à 70 % du travail a déjà été réussi grâce à des partenariats avec la Banque Mondiale, la FAO, l'ensemble des grandes institutions, une quinzaine de pays et les chercheurs. Il s'agit à présent de décliner ce projet sous la forme d'objectifs techniques et d'innovation. J'ai annoncé devant l'INRA que la grande base de données sur les sols sera située en France. Lors de cette intervention, je me suis aussi interrogé sur la capacité française à maîtriser, voire à

accélérer, la mutation en cours de l'agriculture.

Coordonner les innovations est un véritable enjeu politique. Il s'agit aussi de définir des objectifs plus larges pour assurer réellement cette mutation. Il conviendra de concrétiser ces actions d'abord en France avant d'exporter ces nouveaux savoir-faire.

Sophie Charconnet, bénévole à Terre de liens¹

Les propos du Ministre sont réjouissants. Ils prolongent les engagements de la COP 21. En revanche, un projet soumis au débat public dans le Val d'Oise le 15 mars 2016 est alarmant : selon celui-ci, EuropaCity² devrait être créé sur une des terres les plus fertiles d'Europe (projet de 90 hectares comportant des pistes de ski). Les produits locaux sont très demandés à Paris et dépendent beaucoup de Rungis. Il est dommageable que ces terres très fertiles soient bétonnées. Ce dossier est-il connu du cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt ?

Stéphane Le Foll

J'ignore à ce jour ce projet, et je vais donc en prendre connaissance rapidement. La loi d'avenir avait mis en place des dispositifs pour la préservation des terres agricoles et des espaces naturels. Cette loi prévoit des consultations indicatives et/ou d'autorisation dès lors que des espaces agricoles à forte valeur ajoutée peuvent être touchés. L'association Terre de liens doit par ailleurs être félicitée pour son travail en faveur de l'accès à la propriété et au foncier.

Un producteur d'ananas bio au Cameroun

Au moment de la COP 21, le secteur maritime a peu été évoqué alors que la France a beaucoup de côtes. Quelle en est la raison ? Par ailleurs, les logos et labels se multiplient en France, notamment dans le domaine agricole, et les consommateurs s'y perdent entre le bio, le responsable et le raisonné.

Ne pourrait-on pas hiérarchiser ces labels ? Le bio resterait alors "le Graal" et des labels tels que le responsable et le raisonné seraient un point de départ vers ce Graal pour de nouveaux agriculteurs.

Stéphane Le Foll

Il faut préciser que la pêche ne dépend pas de mon portefeuille, mais de celui du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. Dans le cadre de la COP 21, l'enjeu maritime est colossal en termes de biodiversité, de stockage et de régulation du climat. Il s'agit d'en faire un point essentiel des grands enjeux de demain. La France, qui possède le deuxième espace maritime mondial, porte une responsabilité importante à ce sujet.

Le bio est intégré à l'agro-écologie. Il s'agit de la phase ultime d'un processus, par laquelle la production se libère de toute chimie. L'agro-écologie est un processus dans lequel les agriculteurs s'engagent et où ils utilisent les mécanismes naturels. Les agriculteurs cherchent à les maximiser pour consommer moins d'énergies fossiles et diminuer l'utilisation des intrants chimiques. L'étape ultime est l'agriculture biologique. Il subsiste néanmoins une étape liée aux rendements. En termes de production à l'hectare, l'agriculture biologique se différencie de l'agro-écologie. Selon les productions, ses rendements peuvent être équivalents ou représenter un volume moitié moindre.

¹ Terre de Liens est un mouvement citoyen français, né en 1998, dont l'une des ambitions est de supprimer le poids de l'acquisition foncière pour les agriculteurs, ainsi que d'œuvrer à la préservation du foncier, en luttant notamment contre la spéculation foncière et l'artificialisation des terres agricoles.

² Il s'agit d'un projet de complexe regroupant des loisirs, des équipements culturels et des commerces, qui pourrait voir le jour en 2024 sur le territoire actuellement agricole du "Triangle de Gonesse", dans le Val-d'Oise.

Bernard Devoucoux, agriculteur en Auvergne, Président de la Commission Bio du Synalaf

Monsieur le Ministre, je souhaite appeler votre attention sur les difficultés actuelles de la filière des œufs bio. Celle-ci est mise à mal par l'écrasement des prix par les grandes entreprises et les GMS. L'industrialisation est en route alors qu'il conviendrait de garder pleinement le lien au sol et de limiter la taille des élevages dans la législation européenne. La DG Agriculture a été interpellée en ce sens dans le cadre de la refonte de la réglementation européenne. En Italie, des élevages de plus de 100 000 poules pondeuses bio existent déjà. La filière des œufs bio est à la croisée des chemins. Ce virage vers l'industrialisation serait de nature à mettre en cause l'image globale de l'agriculture biologique.

Stéphane Le Foll

Cette question est bien connue, notamment depuis la crise de l'œuf de 2013. Le point majeur est la mauvaise gestion interprofessionnelle, avec des mises en production colossales. Il convient de recalibrer le dispositif.

Par ailleurs, les Etats allemands, danois et néerlandais ont présenté un projet en ce qui concerne le bien-être animal, en réservant cette attention exclusivement aux animaux situés dans des bâtiments industriels. Or, il convient de prendre en compte également les animaux élevés en plein air notamment à l'échelle européenne. La Commission européenne a été interpellée en ce sens.

Stéphanie Pageot, Présidente de la FNAB

Monsieur le Ministre, votre venue était attendue des producteurs bio notamment sur la question des aides à l'agriculture biologique. Le constat partagé en ce qui concerne l'insuffisance du budget spécifique au regard du dynamisme de la filière bio devrait permettre d'avancer. Il convient d'avancer sur ce sujet en partenariat avec l'Assemblée des Régions de France et avec le nouveau Président de la commission agricole, qui est déjà sensibilisé à cette question. Les aides devraient être versées à l'ensemble des agriculteurs, tant en conversion qu'au maintien de l'agriculture biologique, ceci en reconnaissance des services environnementaux et sociaux.



Stéphane Le Foll

Le budget en question a doublé, mais ne suffit pas du fait de l'engouement pour le bio. Un réajustement est nécessaire sur la question des MAE. Celles-ci pourraient comprendre des mesures spécifiques pour l'agriculture biologique, ceci à condition que l'ensemble des critères d'externalités positives soient définis. Le rapport sur ces externalités est attendu pour juin 2016.

Didier Perréol

Je conclus la matinée en remerciant Monsieur le Ministre, Stéphane Le Foll pour son implication et son écoute du secteur bio.

La Bio aux Etats-Unis



Gary Hirshberg : Fondateur et Président de Stonyfield, pionnier de l'agriculture et de l'alimentation bio

Gary Hirshberg connaît l'Agence BIO et sa directrice, Elisabeth Mercier, depuis dix ans. Cette décennie a été extraordinaire pour la bio aux Etats-Unis.

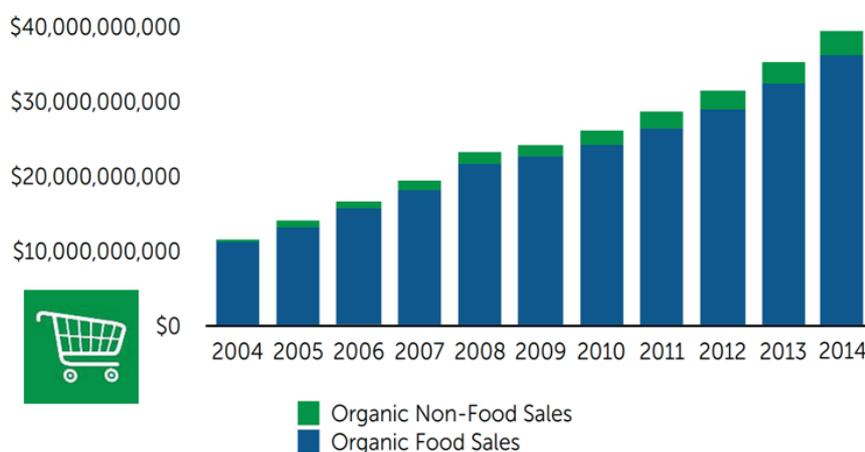
Stonyfield, la société créée par Gary Hirshberg, a démarré en 1983 avec sept vaches. A cette période, la bio était inconnue du plus grand nombre. Désormais, son chiffre d'affaires est de quasiment 100 millions \$. Il s'agit de la troisième plus grande marque de yaourt et la plus importante en bio dans le monde. Elle fait partie d'une industrie en plein essor actuellement. Le marché alimentaire bio a approché 40 milliards \$ en 2015¹. Gary Hirshberg n'est plus Président de cette société. Il a ainsi la possibilité de s'impliquer dans d'autres Conseils d'administration, notamment dans les secteurs de la bière, du vin et des produits apéritifs. Le marché de la viande non bio est en train de rétrécir, tout comme celui des repas préparés industriels non bio.

La bio aux Etats-Unis

En 1983, les motivations du secteur bio étaient incompréhensibles aux Etats-Unis. Il s'agissait essentiellement d'un intérêt pour l'environnement. L'intérêt de la bio pour la santé paraissait évident, mais aucune donnée scientifique ne le prouvait. La situation a beaucoup changé depuis. Les chiffres de 2014 montrent une croissance plus importante pour les fruits et légumes au cours de cette dernière décennie. Les consommateurs comprennent plus facilement l'impact négatif des pesticides pour ces types de produits.

Evolution des ventes de produits bio alimentaires et non-alimentaires aux Etats-Unis

Sales totaled **\$39.1 billion** in 2014



Source : Organic Trade Association - 2015

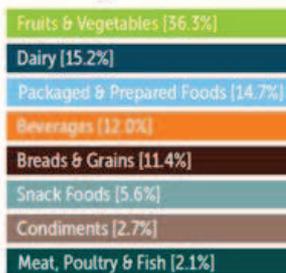
¹ 39,7 milliards \$ soit 36,5 milliards €

Répartition des ventes de produits bio alimentaires aux Etats-Unis en 2014

ORGANIC FOOD grew at a strong **11%** rate in 2014 with total sales reaching **\$36B.**

All organic food categories experienced growth.

U.S. Organic Food Sales by Product in 2014



Source: Organic Trade Association's 2015 Organic Industry Survey conducted 2/10/2015 - 4/5/2015 (consumer sales)



Source : Organic Trade Association - 2015

La bio représente 4,9 % de la production alimentaire aux Etats-Unis. Il est plus difficile de définir les consommateurs bio moyens, car la grande distribution est entrée dans le secteur : les produits bio sont désormais disponibles partout et pour chacun. En 2015 :

- la part de familles afro-américaines qui achètent des yaourts bio a doublé, passant de 7 à 14 %,
- celui des foyers hispaniques qui choisissent le bio est passé à 16 %,
- aujourd'hui, 17 % des nouveaux acheteurs de bio sont des parents d'enfants de moins de 25 ans.

Il n'existe plus de consommateur bio typique.

There is No Longer A Typical Organic Consumer



Source : Stonyfield

En 1983, la consommation de produits bio se localisait surtout dans l'Est, le Nord-Est, la Californie. Aujourd'hui, la consommation a tendance à se développer partout dans le pays du fait de la prise de conscience de la dangerosité des pesticides. Les motivations étaient à l'origine environnementales. Elles sont maintenant doublées de préoccupations de santé publique. Des études ont mis en exergue un taux de cancer élevé suite à une forte exposition aux produits chimiques utilisés en agriculture, mais aussi sur les textiles, dans les cosmétiques, les matériaux servant à la fabrication des voitures, etc.

Chaque année, 900 millions de livres de pesticides sont utilisés. Il existe plus de 15 000 produits de ce type. Ils sont liés aux problèmes de diabète, de tension, de cancers... Au Japon et au Royaume-Uni, des études ont montré qu'une consommation de produits bio à hauteur de 80 % peut réduire jusqu'à 90 % la présence de pesticides dans l'organisme. Il n'est plus possible de nier la nécessité des produits bio. L'exposition aux pesticides réduit par exemple la fertilité et l'effet des médicaments.

Les bienfaits de la bio

Les motivations des consommateurs pour les produits bio sont tout d'abord le bien-être de leurs enfants, puis la santé. Chacun connaît quelqu'un qui a eu un cancer. Nutritionnellement, l'alimentation bio est plus intéressante. Le lait bio comporte 25 % de moins d'acides gras dont on connaît maintenant le rôle dans le développement de cellules cancéreuses. Il contient plus d'Oméga 3, qui combattent le cancer. Ces aliments comportent beaucoup plus d'antioxydants et moins de toxiques. Les populations qui passent à une alimentation bio connaissent une croissance des antioxydants présents dans leur organisme. Ceux-ci sont importants pour la digestion, par exemple.

L'absorption des pesticides par la peau est connue. Le développement de l'exploitation du coton et du lin bio est encouragé pour la fabrication des textiles.

Un autre argument important est relatif à la séquestration de carbone dans le sol. Dans les 25 000 hectares de plantation de cannes à sucre au Brésil, convertis en bio il y a dix ans, le taux de carbone est redevenu égal aux forêts d'origine. Cela lutte contre le réchauffement climatique et favorise également la biodiversité végétale et animale.

Aux Etats-Unis, seul 1 % de la surface agricole est en bio, ce qui est insuffisant pour répondre à la demande des consommateurs. Trois ans sont requis pour convertir une exploitation en bio. Il subsiste un manque d'information sur l'agriculture biologique alors qu'elle est plus rentable pour les agriculteurs. Stonyfield encadre plus de 2 000 exploitations familiales comptant en moyenne 90 vaches. Le rendement augmente à partir de la troisième année. Les vaches bio peuvent être traitées deux fois plus longtemps qu'en conventionnel.

Stonyfield ne reçoit pas de subventions publiques et utilise ses fonds propres pour l'éducation et la promotion de la bio auprès des fermiers, afin de surmonter leurs résistances. Le secteur bio ne dispose pas des mêmes moyens que les grands groupes de l'industrie chimique comme Monsanto.

L'USDA ¹ a récemment décidé de permettre aux opérateurs bio de cotiser pour des projets de recherche et de promotion bio plutôt que pour les programmes créés pour l'agriculture conventionnelle ². Pour l'instant, seuls

¹ Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis

² Programme Check-off



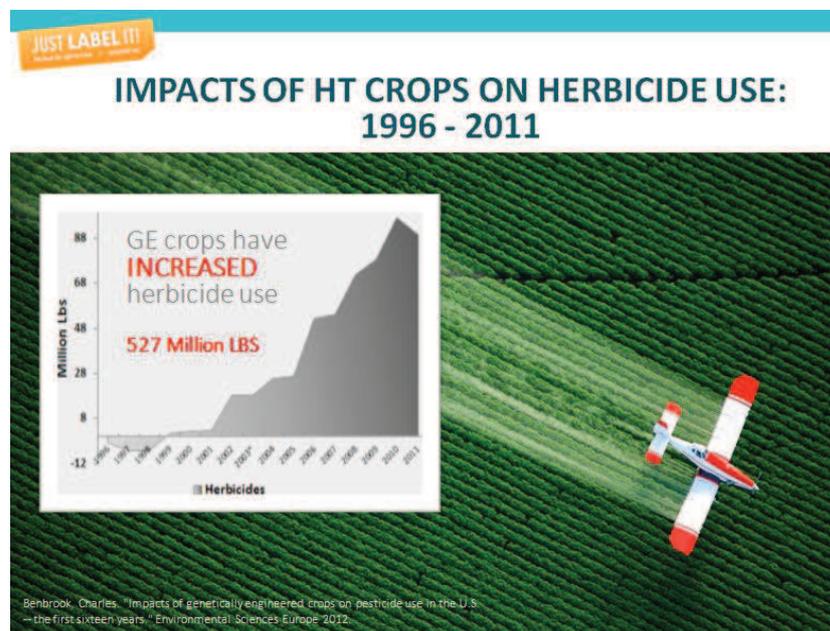
1,9 % des fonds pour la recherche en agriculture sont dédiés à la bio alors qu'elle représente près de 5 % du marché alimentaire.

Il a été demandé au Président des Etats-Unis d'utiliser son pouvoir pour permettre aux agences la mise en place de réglementations qui réduiraient l'exposition aux produits chimiques. Malheureusement, le pouvoir du lobbying s'oppose encore beaucoup à ce type de progrès.

La lutte contre les OGM

La confusion entre "naturel" et bio doit être combattue.

Le plus grand défi pour la bio est de contrer les OGM. L'obligation de l'étiquetage équitable est ainsi demandée. Même la Chine et la Russie informent leurs citoyens sur ce qui se trouve dans leur alimentation. Il est incompréhensible que 98 % des OGM ne soient pas produits pour augmenter le rendement, mais pour augmenter l'usage des pesticides vendus par les sociétés propriétaires d'OGM. Actuellement, un milliard de livres de pesticides sont utilisés, soit environ 450 000 tonnes, et leur utilisation continue d'augmenter rapidement. L'Organisation Mondiale de la Santé les juge probablement cancérigènes. Aucun débat n'a lieu sur le fait que les OGM aient favorisé cette augmentation.

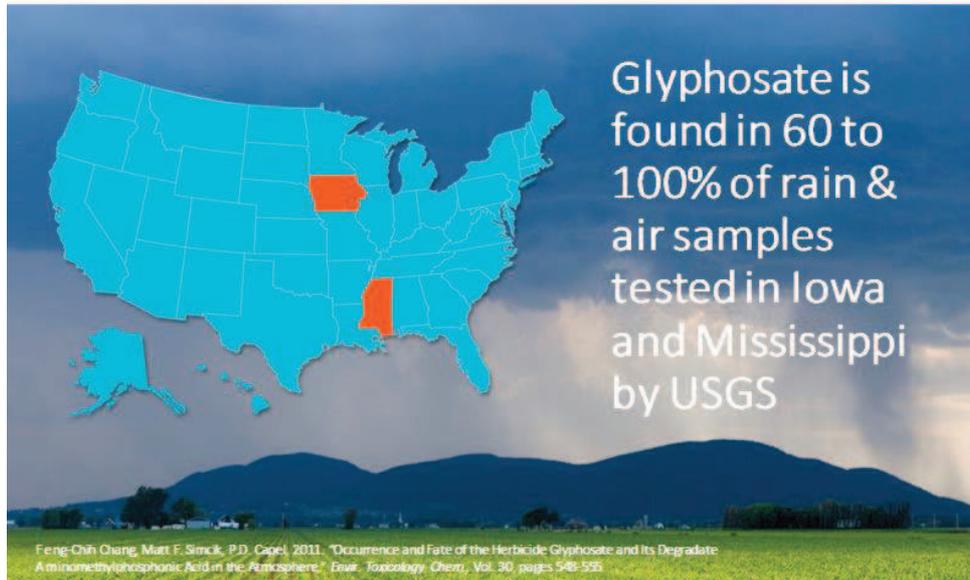


Source : Stonyfield

Pratiquement toutes les cultures (presque tout le soja et 90 % du maïs) sont OGM, parce que les sociétés gagnent de l'argent sur les semences et sur les produits chimiques dont celles-ci ont besoin. Les agriculteurs ne sont pas autorisés à garder les semences et sont pénalisés en cas d'infraction. L'utilisation du glyphosate provoque un déclin des pollinisateurs : or, de 60 à 100 % des eaux pluviales en contiennent. Avant, ce produit était utilisé seulement au moment des semis. Il l'est maintenant durant toute la culture. Cet épandage est même encouragé en fin de saison pour donner un "coup de pouce" avant la récolte. Il n'y a pas de débat non plus sur les questions de santé.

JUST LABEL IT!

CONSEQUENCES OF GLYPHOSATE RELIANCE

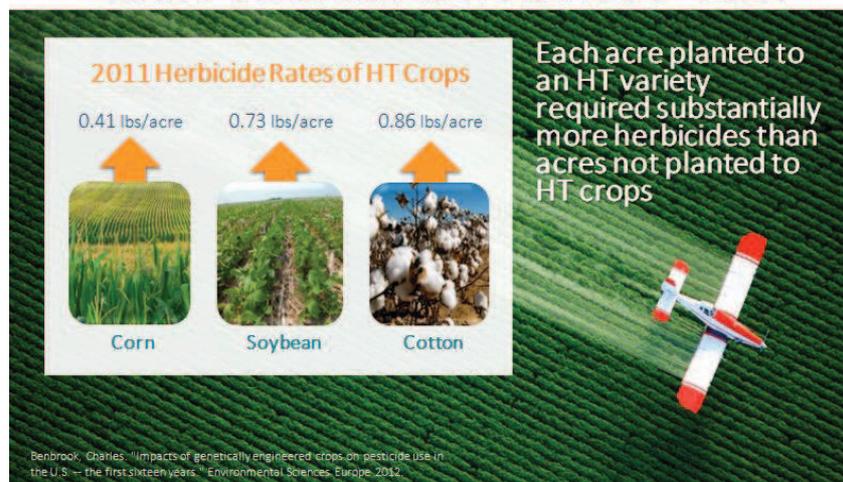


Source : Stonyfield

De plus, les adventices sont plus résistantes, puisque la nature réagit par des mutations rapides lorsqu'elle ressent une attaque. Le témoignage d'un agriculteur montre une adventice (amarante¹) d'une hauteur de quatre mètres, et dont le diamètre de la tige est équivalent à celui d'un poignet : il faut une machette pour s'en débarrasser, car le pesticide ne fonctionne plus. La réponse de l'industrie est encore pire, puisqu'elle préfère agir par l'introduction d'une combinaison d'un ancien produit chimique utilisé au Vietnam pendant la guerre pour éliminer la végétation. Cette logique est celle de la spirale vers le pire, et rien n'est indiqué sur les étiquettes. Or, aux Etats-Unis, 90 % des gens réclament le droit de savoir. Ainsi, une loi est proposée au Sénat. La plus grande partie des OGM est vendue aux Etats-Unis.

JUST LABEL IT!

IMPACTS OF HERBICIDE TOLERANT (HT) CROPS ON HERBICIDE USE: 1996 - 2011



Source : Stonyfield

¹ Chénopodiacées

JUST LABEL IT!

NEW CHALLENGES OF GE: SUPERWEEDS



A 2012 survey showed that 49% of U.S. farmers reported finding superweeds in their fields.

28 weed species worldwide are already resistant to stronger herbicides, like 2,4-D and/or Dicamba.



Source : Stonyfield

Today, more than 61.2 million acres of U.S. farmland are infested with weeds resistant to Roundup

Map Source: BBC World Service, 2012.

Malgré ses efforts, Stonyfield n'est pas assez forte pour ce combat. Une action marketing d'un coût de 400 millions \$ a été mise en place pour lutter contre les OGM en créant une étiquette "sans OGM", avec un logo représentant un papillon. Les consommateurs assimilent ce logo à celui de la bio. Or un produit sans OGM n'est pas forcément bio. Ce logo ne signifie rien en ce qui concerne le bien-être animal, la chimie utilisée, etc.

Les Républicains soutiennent une mauvaise loi sur les produits chimiques, que Gary Hirshberg s'est engagé à combattre. Une réunion aura lieu le lendemain du séminaire avec 10 sénateurs qui devront se prononcer sur l'adoption de cette loi.

Questions/réponses

Un participant

Le TAFTA¹ aura-t-il un impact sur les changements de législation et sur l'import/export ?

Gary Hirshberg

Ces futurs accords de libre-échange prévoient que les pays signataires baissent les barrières non tarifaires sur leurs produits. Si ceux-ci ne sont pas étiquetés aux Etats-Unis, ils ne le seront pas non plus pour l'Europe. Il s'agit d'une des raisons pour laquelle Hilary Clinton s'y oppose. Gary Hirshberg, bien que conseiller du Président actuel, a voté contre ce dispositif. Aux Etats-Unis, l'absence de standards sur l'information à propos du contenu des aliments est néfaste pour le consommateur. Il s'agit d'une très mauvaise idée de vouloir imposer ce système à l'Europe.

¹ Le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, également connu sous le nom de traité de libre-échange transatlantique (TAFTA en anglais), est un accord commercial en cours de négociation entre l'UE et les Etats-Unis prévoyant la création d'une zone de libre-échange transatlantique.

Un participant

Le problème des adventices qui envahissent les cultures concerne-t-il d'autres plantes que l'amarante ?

Gary Hirshberg

Seize adventices sont répertoriées actuellement pour leurs résistances aux herbicides. Il est probable qu'il en existe davantage.

Une participante

En France, nous avons également un problème d'étiquetage. Il n'est pas indiqué sur la viande concernée que les animaux dont elle provient ont été nourris avec des OGM. Comme aux Etats-Unis, nous n'avons pas d'autres choix que de choisir des produits bio pour être sûrs de l'absence d'OGM. Par ailleurs, existe-t-il des fleurs bio ?

Gary Hirshberg

Jusqu'à présent, la plupart des cultures d'OGM étaient destinées à l'alimentation des animaux. Maintenant, il y a des fruits ou du saumon génétiquement modifiés dans les étalages de supermarchés. La différence est difficile à faire avec un produit traditionnel. Il me semble inévitable de recadrer cette réglementation pour éviter de tels abus.

Le marché des fleurs bio représente 58 millions \$ aux Etats-Unis. Il existe toutes sortes d'étiquetages sur nos marchés pour savoir que ces fleurs sont bio.

Danièle Gadeau, Association Parus

La France a tendance à suivre les Américains pour ce qui concerne l'autorisation des produits chimiques. Notamment, le 2,4-D¹ est à nouveau mis sur le marché. Pourriez-vous donner plus de précisions sur ce produit ?

Gary Hirshberg

Effectivement, ce produit est de retour. Il est composé pour moitié par l'agent orange², et pour l'autre moitié, de dioxines. La société qui produit le 2-4-D a annoncé publiquement que sa nouvelle version contient un isotope lourd, ce qui évite les dérives par le vent au-delà d'une soixantaine de mètres. Cependant, 1 750 écoles se trouvent justement à moins de 60 mètres d'un champ de maïs. Des dizaines de milliers d'écoles seraient concernées si l'on prenait en compte un périmètre de 100 m.

L'Agence de protection de l'environnement américaine³ n'a pas mené une analyse assez rigoureuse. Aux Etats-Unis, 17 000 produits agro-chimiques sont répertoriés, le glyphosate étant le plus utilisé, et depuis très longtemps. Aucune étude n'a été réalisée pour connaître le cycle de vie de ces produits. Le gouvernement s'appuie sur les études réalisées par l'industrie chimique. Selon le principe de précaution, il faudrait mener des essais scientifiques avant de l'utiliser. Depuis, il a été constaté que certaines plantes étaient résistantes au 2,4-D dans l'Indiana. Le problème est vraiment grave. L'agriculture bio est celle qui empêchera d'entrer dans ce cycle infernal des produits chimiques.

¹ acide 2,4-dichlorophénoxyacétique

² L'agent orange est le surnom donné à l'herbicide le plus employé par l'armée des Etats-Unis lors de la guerre du Viêt Nam, entre 1961 et octobre 1971.

³ Environmental Protection Agency

Les lobbies sont très bien financés et le 2,4-D n'est pas le seul produit préoccupant. D'autres nouveaux seront commercialisés. Je milite contre ces produits depuis quarante ans. Tant qu'il n'existera pas une réelle démocratie permettant l'information avec des étiquettes intègres, les citoyens seront laissés pour compte. Pour lutter contre ce fléau, 90 % des Américains pensent qu'il est nécessaire de mettre en place une réglementation plus rigoureuse. Il faudra pour cela un nouveau Président et un nouveau Sénat aux Etats-Unis.

Une participante

Beaucoup d'experts estiment que les OGM sont des perturbateurs endocriniens et la Commission européenne prépare un rapport médical alertant sur les dangers des OGM pour la santé. Ces risques sanitaires sont-ils connus aux Etats-Unis ?

Gary Hirshberg

Je ne suis pas médecin mais il semble qu'actuellement, les éléments scientifiques permettant de prouver que les OGM provoquent des problèmes sanitaires, n'existent pas. De bonnes raisons amènent à penser qu'ils contiennent plus d'allergènes que les autres productions. Peu de recherches indépendantes ont été menées. Une analyse extrêmement prudente a été réalisée sur des rats et a été montrée du doigt. Les OGM sont-ils bons ou néfastes pour la santé ? Le débat scientifique est en cours. Un point ne fait aucun doute : les OGM ont entraîné une augmentation astronomique de l'usage de produits herbicides, et indéniablement, les consommateurs ont le droit d'être informés.

Une participante

Face à cette situation alarmante, où le rapport de forces est de plus en plus inégal, les consommateurs protestent-ils de plus en plus ? Comment s'organisent-ils ?

Gary Hirshberg

Gandhi disait "Si vous avez l'impression d'être trop petit pour pouvoir changer quelque chose, essayez donc de dormir avec un moustique et vous verrez lequel des deux empêche l'autre de dormir." Au début, nous ne représentions qu'une toute petite école d'agriculture avec sept vaches. Personne ne savait ce que nous faisions. Les gens trouvaient que le fait de n'utiliser ni fongicides ni pesticides était un pari fou.

C'est en goûtant nos produits que les gens ont été convaincus. Pendant dix ans, notre combat a été d'expliquer notre programme aux consommateurs. Aujourd'hui, ils comprennent que l'agriculture a dérapé. Aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires de la bio a atteint près de 40 milliards \$ grâce aux consommateurs. Le consommateur oriente aussi les choix collectifs par son pouvoir d'achat. Certes, la bio coûte un peu plus cher.

Tout ceci a été obtenu grâce à des gens comme vous, qui militez. Nous représentons une menace pour le système alimentaire classique. Je ne suis pas venu à Paris pour raconter des histoires déprimantes, car l'évolution du secteur est encourageante. Certes, un combat politique doit être mené, mais aussi un combat commercial. Il faut être présent sur le marché. Les sénateurs peuvent être déconnectés du monde, mais ces sociétés qui travaillent pour nous doivent nous rendre des comptes.

Table-ronde sur la dynamique de développement de la Bio en Afrique



Julie Brayer Mankor, Conseillère Agricole pour l'Afrique de l'Ouest au Service économique régional de l'Ambassade de France au Sénégal :

Dans le cadre de ses missions, Julie Brayer Mankor couvre l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, i.e. le territoire de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO¹). Cette structure regroupe quinze pays à l'ouest de l'Afrique Subsaharienne, du Cap Vert jusqu'au Nigéria. Le ministère français de l'Agriculture a souhaité couvrir cette zone de manière commune, puisqu'il existe une véritable politique agricole régionale intégrée. La CEAO est aussi une union douanière qui comporte un tarif extérieur commun aux 15 pays depuis le 1^{er} janvier 2015.

Les statistiques sur l'agriculture biologique sont quasi inexistantes (et rares pour le conventionnel) en Afrique de l'Ouest. Ce sont donc des retours d'expériences sur l'ensemble des dynamiques présentes dans cette zone géographique qui sont présentées.



La demande de produits bio tend à se développer.

La demande pour les produits issus de l'agriculture biologique est en croissance. On l'observe à travers le développement de petites AMAP dans les capitales (paniers bio à Dakar ou à Lomé, par exemple) et des rayonnages conséquents en produits bio importés et transformés dans la grande distribution (Casino, Carrefour et Auchan principalement).

Ces phénomènes ne s'observaient pas il y a dix ans. La demande des expatriés est croissante. Une prise de conscience est également constatée de la part de la population locale notamment pour les fruits et légumes. Ce développement est sans doute lié aux problèmes de contamination (pesticides et bactériologique) des produits conventionnels cultivés en zones périurbaines.

¹ Il s'agit d'une organisation intergouvernementale ouest-africaine créée le 28 mai 1975. Les pays qui en font partie sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Sierra Leone et le Togo.

Au niveau local, la certification bio n'existe pas. Les consommateurs achètent souvent en circuits courts sur la base de la confiance. Des fédérations de producteurs bio s'organisent dans plusieurs pays (Sénégal, Togo et Côte-d'Ivoire). Celles-ci jouent un rôle d'animation pour la distribution en circuits courts dans chaque pays. Il s'agit toujours de systèmes informels, puisqu'il n'existe pas de certification. La certification bio est développée pour l'exportation.



Le marché à l'export

Comme pour le conventionnel, la demande s'oriente principalement vers le marché européen.

Dans les 15 pays de l'Afrique de l'Ouest, la difficulté réside dans l'absence d'organismes certificateurs.

Le règlement actuel de l'UE prévoit la possibilité de faire appel à des organismes certificateurs étrangers, agréés pour certains produits et dans certains pays. Ainsi, Ecocert domine historiquement et largement le marché en Afrique de l'Ouest. D'autres organismes sont néanmoins présents – tels que Ceres et Control Union dans les pays anglophones.

Concernant la production bio à l'export, le Burkina Faso domine nettement le marché devant le Togo. Au Burkina Faso, il existe une quarantaine de projets de production bio destinée à l'export principalement pour le sésame et le karité. La politique agricole de ce pays est assez paradoxale, puisqu'il produit autant de coton bio que de coton OGM. Le mouvement est accompagné par des ONG, qui lancent souvent les projets. La mangue bio est aussi produite en quantité. La noix de cajou bio est en développement, tout comme le fonio bio. Il s'agit d'une céréale sans gluten qui, de ce fait, pourrait avoir de l'avenir en bio. Enfin, le Burkina Faso produit aussi un peu de soja bio.



Les grandes tendances de la production bio

La Côte-d'Ivoire ne comporte actuellement aucun projet de soja en bio. Néanmoins, elle a réellement décidé de développer le soja et des opérateurs bio pourraient se pencher sur ces projets.

Le Togo exporte du soja bio, ainsi que des fruits, tels que l'ananas et la papaye, et, depuis peu, du cacao, alors qu'il produit peu de cacao en conventionnel.

L'huile de coco bio se développe aussi au Togo tout comme en Côte-d'Ivoire. Ce pays produit aussi un peu d'huile de palme en bio dans des zones humides (d'où des difficultés à faire face aux ravageurs sanitaires). Ce type de production a aussi été essayé au Ghana et au Nigéria.

En Côte-d'Ivoire, il existe une dynamique qui lie de grands groupes investisseurs français à la Compagnie fruitière locale pour la production de fruits bio destinée à l'export. Cette compagnie est aussi implantée au Ghana et au Sénégal. Elle commence à lancer des productions bio, ce qui prouve tout l'intérêt de ces produits pour l'export en termes de valeur ajoutée et du fait de la demande importante européenne en produits bio. La Compagnie fruitière lance ainsi une production de bananes bio en Côte-d'Ivoire et au Ghana et de mangues bio au Sénégal. L'intérêt pour la bio de cette grande compagnie exprime un potentiel de développement important en Afrique de l'Ouest. Le Sénégal a été l'un des précurseurs de la bio dans la zone géographique (projets de cotons bio dès 1994-1995), mais de nombreux projets ont avorté au bout d'un ou deux ans. Actuellement, la production bio en coton, huiles, hibiscus et karité existe mais ne décolle pas.

Les perspectives envisageables pour l'agriculture biologique

Des potentiels bio peuvent se développer en Afrique de l'Ouest. La demande est importante en soja bio, ce d'autant plus que les pays de l'Afrique de l'Ouest ont pris une option contre les OGM, sauf en ce qui concerne le coton au Burkina Faso. Le territoire est donc considéré comme sain et la production bio y est pertinente. Le Togo réfléchit actuellement à une politique de développement de l'agriculture biologique.

Dans cette zone géographique, le potentiel des oléagineux est évident. Outre le soja, les huiles de coco et de palme pourraient intéresser l'industrie agro-alimentaire européenne. La demande se développe aussi pour les fruits exotiques tropicaux bio : bananes, mangues et papaye. Le plus fort potentiel est certainement celui des féculents bio sans gluten (fonio et dérivés de manioc). Ces derniers sont des produits typiques de l'Afrique de l'Ouest et pourraient probablement être exportés à terme vers l'Europe.



Achille Biffumbu, Enseignant et Vice-Président de l'Association Villages durables, République Démocratique du Congo.

L'association Villages Durables est née en 2010 et a pour but de promouvoir des villages durables par des démarches attentives aux impacts socio-économiques et environnementaux. Un centre de formation a été mis en place sur une ferme afin d'apprendre des techniques durables aux jeunes agriculteurs au cours d'un cycle de 2 ans.

Achille Biffumbu est technicien en développement rural en République démocratique du Congo (RDC) et témoigne d'une "aventure" biologique dans la partie Est du pays, à la frontière avec le Rwanda et le Burundi. Il s'agit d'un contexte particulier, car cette zone géographique a accueilli en 1994 une population nombreuse après les génocides perpétrés au Rwanda. Depuis, la situation a malheureusement peu évolué.

Origines du projet

L'expérience rapportée par Achille Biffumbu est celle de la Ferme-école Agro-écologique (projet FEAGE) située à l'extrême Nord-Est de la province de Sud-Kivu, sur la presqu'île de Buzi-Bulenga, qui compte 33 000 habitants répartis dans sept villages, sur une superficie de 18 km². L'origine de cette aventure date de 2006 : à cette époque, Achille Biffumbu a commencé à diriger l'Institut technique agricole, i.e. l'équivalent d'un lycée agricole en France. En RDC, l'Etat est peu présent, quel que soit le domaine, et l'éducation est "au rabais". Achille Biffumbu souhaite alors mettre cette école au service du développement et de la promotion de l'agriculture. Il se demande alors que faire de cette école et comment rendre la jeunesse utile pour le village.





En 2006, Achille Biffumbu a réuni les responsables de sept écoles techniques agricoles avec les associations paysannes environnantes pour réfléchir sur la façon de rendre service aux paysans. La formation classique au sein des écoles ne permet pas aux paysans d'acquérir les compétences essentielles au métier. La majorité des paysans sont analphabètes et ont besoin de savoirs directement utilisables dans leur pratique.



Le contexte politique

Le contexte était encore particulièrement difficile en 2006. Les éléments suivants se combinaient alors :

- des conflits armés,
- un désengagement de l'Etat,
- un exode rural,
- des catastrophes naturelles, qui ont décimé les bananiers et les plantations de manioc,
- une crise foncière, qui provoquait la rareté des terres, donc des convoitises.

Une des solutions était alors de former les jeunes. Parallèlement, une foire agricole a été organisée pour la paix sous le haut patronage du Ministère de l'Agriculture dans une zone perturbée. Pourtant, l'agriculture locale a été délaissée lors de cette foire.

L'évolution du projet



En 2007, un petit lopin a été acquis. Dix jeunes ont été formés sur le principe de l'alternance avec l'activité professionnelle. Cela a été une première satisfaction et a conduit à la création de la ferme-école agro-écologique. En 2010-2011, sept hectares de terres ont été achetés pour le projet qui s'est structuré avec l'appui de Mickaël Latz¹ et de l'association Méditerranée Afrique Solidarité². La ferme-école a ainsi commencé son activité et l'association Villages durables est née.

¹ Maire de Correns dans le Var, 1^{er} village bio de France, membre du réseau des cités bio d'Europe

² Il s'agit d'une association créée dans les Alpes-Maritimes en 1987, qui agit pour un développement solidaire des peuples.

Achille Biffumbu cherche toujours à repérer de nouvelles personnes pour l'accompagner dans le projet, faire mûrir la réflexion et apporter de la consistance au projet initial. Une formation plus structurée a alors commencé pour 14 jeunes, mais la guerre a éclaté de nouveau en 2012. Le centre de formation a alors été occupé par les rebelles. Achille Biffumbu souhaitait continuer à aller de l'avant en menant des actions porteuses d'ambitions sociales et environnementales pour mettre en œuvre une agriculture soucieuse de l'environnement et des hommes et mener des actions attentives aux ressources et à leur gestion rationnelle.



La formation des paysans a été maintenue dans ce contexte compliqué. Il convenait d'identifier comment cette initiative citoyenne pourrait dialoguer avec l'Etat. Il s'agissait aussi d'élargir cette démarche de préservation de la santé par l'agro-écologie et de tenir compte des souhaits de l'ensemble de la population et non seulement d'une élite. Le projet Ecobulenga est né de cette réflexion en 2012-2013. Il a fait suite à un diagnostic participatif réalisé dans le village pour savoir comment orienter l'agriculture locale.

Le changement climatique est devenu une réalité. Il est difficile de l'expliquer scientifiquement aux paysans. Ils remarquent néanmoins que le calendrier agricole est perturbé. Pendant la réalisation du diagnostic local participatif, les paysans ont donc été amenés à s'interroger sur l'adaptation de leur système de production face à ce changement climatique. Cette réflexion a coïncidé avec un appel à projets de l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat, dont le cahier des charges correspondait à nos interrogations. Notre projet, qui touche sept villages, a ainsi été vite accepté.

Les composantes du projet

Le choix de l'agro-écologie est localement pertinent, et le projet se structure autour de trois composantes : l'agroforesterie, la consolidation des acquis de la ferme-école et la protection des bassins versants.

Il s'agit de trouver des réponses en mettant en place des pépinières face à la déforestation, en formant des femmes et des jeunes et en créant des dispositifs pour stopper les érosions. Ces travaux s'intègrent aux démarches de la FEAGE, véritable cheville ouvrière de nos projets.



Le paysan vient se former et repart avec un savoir-faire pour continuer son activité. Il alterne formation et activité pour s'enrichir en matière de techniques. Le projet concerne aussi l'eau : 80 hectares doivent être protégés face au changement climatique qui pourrait conduire à la perte de sources. La plupart des cultures se pratique dans les collines et utilise des pesticides chimiques. Il convient maintenant de sensibiliser et d'agir sur la préservation des ressources avec les paysans. L'objectif est double : préserver les nappes phréatiques et éviter les pollutions afin que les populations aient accès à de l'eau potable, notamment pour améliorer les conditions d'hygiène chez les femmes.

En 2015, la formation au sein de la ferme-école a repris avec une vingtaine de jeunes.

Résultats intermédiaires

Les résultats intermédiaires de la FEAGE sont les suivants :

- 24 jeunes, provenant de sept villages, formés en agriculture bio avant 2013. Vingt autres sont en cours de formation depuis mars 2015 ;
- Au 31 mai 2016, formation et accompagnement de 750 petits éleveurs de poules et lapins, de 300 paysans en maraîchage et cultures vivrières et de 300 petits producteurs de café arabica bio (sur environ 90 hectares) ;
- réhabilitation de deux sources et aménagement de leurs bassins versants ;
- accès à l'eau potable et facilités d'hygiène pour 2 796 ménages, soit environ 17 000 personnes.



Perspectives

Les perspectives à court terme concernent plusieurs points :

- le renforcement des capacités de formation de la FEAGE ;
- la poursuite de la formation et l'installation de 100 jeunes et de petits producteurs agricoles ;
- le renforcement et l'organisation des filières agricoles locales porteuses, notamment de café arabica bio sur la presqu'île, dans le cadre d'une démarche coopérative avec le partenariat de Malongo ;
- la promotion d'une approche participative de sensibilisation et réalisation d'actions de gestion responsable de l'environnement et des ressources naturelles ;
- le développement d'actions pour la promotion féminine rurale sur la presqu'île.





Philippe Beyries, Conseiller pour les affaires agricoles, auprès de l'Ambassade de France au Kenya.

Philippe Beyries est arrivé en janvier 2016 en Afrique de l'Est. Son champ d'intervention couvre le Kenya, la Tanzanie, le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda. Cette présentation concerne avant tout l'agriculture biologique au Kenya, avec quelques informations sur les pays voisins.

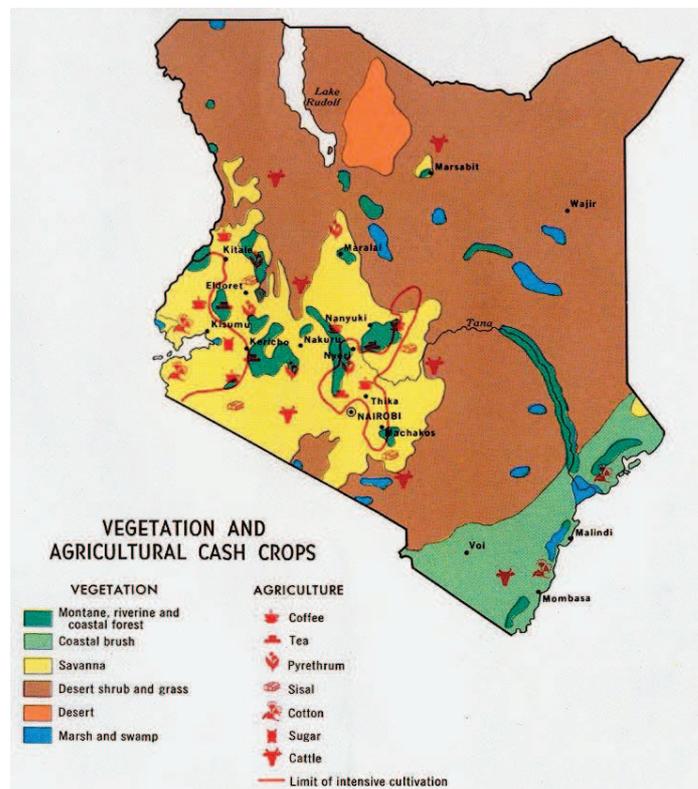
L'agriculture au Kenya

La superficie du pays est équivalente à celle de la France, pour 45 millions d'habitants. Le Kenya compte une grande partie de déserts et de zones arides ainsi que des zones de savane. Deux zones sont cultivées de façon intensive autour du lac Victoria (à l'Est) et autour de Nairobi et du Mont Kenya (en altitude). De grandes quantités de légumes sont destinées à l'exportation et des grandes exploitations productrices de fleurs et de cafés existent dans le pays. Les zones les plus propices à l'agriculture sont les plus peuplées.

La partie Est du Kenya s'étend le long de la Somalie et de l'Éthiopie. Il s'agit d'une zone désertique où se pratique l'élevage nomade. La partie Nord (plaines intérieures) est aride et compte beaucoup de troupeaux. La partie sud, constituée de vastes plaines d'altitude, est une zone de savane en herbes. On y trouve beaucoup d'élevage extensif, mais peu de cultures du fait du climat semi-aride. La région occidentale du pays comprend des hauts plateaux. La pluviométrie y est importante et le climat y est frais. Cette zone compte beaucoup de petites exploitations familiales et les cultures y sont diversifiées. L'élevage laitier y est aussi développé.

Le Kenya est un pays très agricole et rural. Ainsi :

- 75 % de la population vit en zone rurale,
- l'agriculture représente une grande partie des emplois et 25 à 30 % du PIB,
- le pays est classé parmi les pays à revenus intermédiaires, bien que la pauvreté soit très présente et concerne 50 % de la population en zones rurales,
- la population locale souffre encore de sous-nutrition.



Source : ?

L'agriculture kenyane repose sur un très grand nombre de petites exploitations : 5,2 millions de petites exploitations, dont 87 % ont moins de 2 hectares et 67 % moins d'un hectare. Une dynamique de baisse de la taille des exploitations est actuellement observée notamment en raison de la croissance démographique.

L'agriculture bio au Kenya

Ce rapide panorama a des conséquences sur l'approche de la bio dans ce pays. La zone géographique où vit Philippe Beyries est la plus importante d'Afrique en termes de surfaces et de producteurs bio. Ainsi, l'Ouganda compte 231 000 hectares et 189 000 producteurs en bio, la Tanzanie, 180 000 hectares et 148 000 producteurs et l'Ethiopie, 164 000 hectares et 134 000 producteurs¹.

Le Kenya compte 12 647 producteurs. L'histoire de l'agriculture biologique dans ce pays démarre au début des années 1980 selon deux dynamiques distinctes. La première est pilotée par les grandes exploitations et orientée vers l'export. La seconde est impulsée par des ONG et des organisations confessionnelles qui ont pour objectif de lutter contre la pauvreté rurale et la malnutrition qui y est associée. Trop pauvres, les paysans ruraux ne pouvaient de toute façon pas acheter des engrais et des pesticides. Des techniques agro-écologiques se développent alors à partir des ressources locales disponibles pour augmenter la productivité. Cette approche conduit progressivement à la bio.

Les surfaces bio cultivées en bio paraissent faibles (moins de 5 000 hectares en 2011) et tournées vers les fruits tropicaux (1 600 hectares), le café (240 hectares) et quelques légumes. Comme cela a déjà été dit, il y a peu de statistiques disponibles dans le domaine de l'agriculture biologique en Afrique. Les chiffres présentés ci-dessus sont issus du rapport statistique 2015 de l'IFOAM, sur la base de données 2011.



Les chiffres obtenus plus récemment lors de rencontres avec des responsables bio kenyans apparaissent très encourageants :

- les surfaces cultivées auraient été multipliées par dix depuis 2011 ;
- le nombre d'agriculteurs certifiés aurait été multiplié par trois depuis 2011 ;
- de nombreux producteurs sont encore non certifiés.



Les productions bio sont très variées du fait de la diversité du pays. Sur le marché national, les principales productions sont les fruits et légumes. On trouve aussi un peu de céréales, des noix et du miel. Les produits exportés sont les noix, le café, le thé et les fruits tropicaux, ainsi que les huiles essentielles pour l'industrie pharmaceutique et cosmétique.

Structuration du secteur bio

Le marché à l'export est essentiellement approvisionné par de grandes exploitations qui assurent la production voire la transformation et l'export. Un certain nombre de sociétés travaillent avec des producteurs pour cultiver et/ou récolter. Certains exportateurs ont signé des contrats de production avec de petits producteurs. Trente sociétés d'export dominent le marché.

Le marché national est beaucoup moins structuré. Des groupes de producteurs ont conclu des contrats en circuit court avec des magasins ou des revendeurs. Certains groupes sont plus organisés dans leurs ventes. Le marché kenyan est en cours de construction. Toutefois, un certain nombre d'organisations sont présentes autour du secteur bio depuis longtemps. A titre d'exemple, le Kenya Organic Agricultural Network existe depuis plus de dix ans et compte 245 membres. Il réunit tous les acteurs du secteur : administrations², centres de formation, centres de recherche, exportateurs, transformateurs, commerçants, fournisseurs de service, associations et groupes de productions, structures d'appui ONG et associations de consommateurs.

¹ Chiffres 2012

² Ministère de l'Agriculture et KEBS : Kenya Bureau of Standards

Sensibilisation et formation

En Afrique de l'Est, notamment en Ouganda et Tanzanie, des structures se sont mises en place pour coordonner, former, faire connaître et sensibiliser à l'agriculture biologique, de façon semblable à l'Agence BIO en France.

En termes de formation et de recherche, des instituts post-baccalauréat forment des agriculteurs en deux ans. Suite à cette formation diplômante, l'insertion professionnelle est aisée dans la bio. Dans les collèges, beaucoup de petits exploitants sont formés aux techniques agro-écologiques. Un très grand nombre d'ONG interviennent sur des projets locaux en soutenant des agriculteurs bio à travers de la formation et de l'appui technique.



Par ailleurs, la zone géographique compte d'importants projets mis en place par des Danois et Suédois depuis quinze ans. En Ouganda et en Tanzanie, ces projets ont duré dix ans et ont permis de former près de 100 000 agriculteurs. Les efforts financiers ont été conséquents pour mener à bien ces projets.



Standards et certifications

Un important travail, qui a nécessité deux ans de concertation, a été réalisé dans la région est-africaine par l'East African Community¹. Ce travail a débouché en 2007 sur l'adoption de standards dans la bio pour la région grâce également à un soutien très fort du PNUE² et de la CNUCED³. Ces standards sont accompagnés d'un label pour les produits bio servant à marquer et à faire reconnaître tous les produits bio de la région.

De nombreuses agences existent pour l'export, mais aussi pour le marché national. Ainsi, trois agences de certifications ont été mises en place récemment. Le secteur bio kenyan s'organise et se structure.

Agences de certification

Marché national	Export
Nesvax Control Ltd	Soil Association
Encert Ltd	Ecocert
Acert Services Ltd	IMO
	CERES
	Agence US et japonaise

Source : Ambassade de France au Kenya - 2016

Focus sur le marché national

Un marché des produits bio se met en place spécifiquement au Kenya autour de petits stands bio dans les supermarchés, de magasins spécialisés, de marchés bio⁴, mais aussi de restaurants bio.

¹ Il s'agit d'une organisation internationale de cinq pays de l'Afrique de l'Est : Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie. Celle-ci a initialement été fondée en 1967, puis a été dissoute en 1977 avant d'être recréée en 2000.

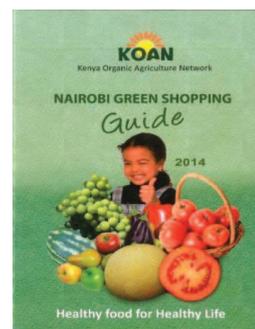
² Le Programme des Nations unies pour l'environnement est un organisme dépendant de l'Organisation des Nations unies, créé en 1972, et ayant pour but de coordonner les activités des Nations unies dans le domaine de l'environnement et d'assister les pays dans la mise en œuvre de politiques environnementales. Son siège se trouve au Kenya.

³ La Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement est un organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations unies créé en 1964, qui vise à intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale de façon à favoriser leur essor.

⁴ Il y a 3 marchés bio à Nairobi.

Des circuits courts avec commandes directes de paniers aux producteurs sont aussi organisés à Nairobi. Un guide explique même où trouver des produits bio à Nairobi, la capitale¹.

Parmi les cinq pays de la zone, c'est au Kenya que le pouvoir d'achat est le meilleur. La consommation bio kenyane a été multipliée par quatre entre 2008 et 2012. Des projections envisagent une multiplication de la consommation actuelle par dix d'ici 2020-2025.



Country	Rich population (>\$20/day)	% of EAC	% National level
Burundi	113,100	1.36	1.3
Kenya	5,172,400	62.21	13.4
Rwanda	449,400	5.40	4.2
Tanzania	178,000	2.14	0.4
Uganda	2,401,700	28.89	7.3
Total EA	8,314,600	100.00	

Source : ECOMEA

Une étude de marché a été réalisée sur Nairobi. Les consommateurs sont principalement des personnes aisées, éduquées et ayant voyagé. Dans la capitale, vit une communauté expatriée très importante du fait de la présence d'organisations et de centres de recherches internationaux ainsi que de sièges régionaux de grands groupes. Le nombre de consommateurs potentiels y est donc important. La demande est très forte en fruits, légumes, riz, farine, lait et viande.

Les freins à la consommation bio sont néanmoins multiples :

- la demande est partiellement insatisfaite à ce jour,
- les produits sont chers,
- les consommateurs souffrent encore d'un manque d'informations concernant l'intérêt de la bio pour la santé,
- la filière reste peu structurée,
- il existe un besoin de travailler sur la régularité et la fiabilité de l'approvisionnement.

Conclusions

Au Kenya, le principal défi actuel consiste à engager un plus grand nombre de producteurs dans la bio. Cela nécessite de leur apporter un soutien technique, et de développer les liens entre consommateurs et producteurs. De nombreux projets sont en cours et se développent, via des ONG, pour aider à produire en valorisant les maigres ressources locales, notamment parce que les agriculteurs n'ont pas accès aux intrants coûteux. Ces projets mettent l'accent sur l'agro-écologie.

¹ Elle compte 3,5 millions d'habitants

Questions/réponses

Un producteur d'ananas bio au Cameroun, exportateur

Les conférenciers mentionnent un déficit d'éléments statistiques sur la bio africaine : il faut signaler à ce sujet que les Etats-Unis en possèdent un certain nombre dans leurs ambassades en Afrique. Ayant réalisé il y a quelques années une mission sur la ruralité dans une vingtaine de pays africains pour le Ministère français de l'Agriculture, il a constaté que la bio se développait par la force des choses, notamment en brousse, les agriculteurs locaux n'ayant pas les moyens de payer des intrants chimiques.

La Compagnie fruitière, qui souhaite une partie de sa production en bio, a été citée : il s'agit d'un des plus grands employeurs agricoles en Afrique de l'Ouest (notamment au Cameroun), mais aussi d'un des plus gros pollueurs et utilisateurs de pesticides. Cette compagnie maîtrise les transports par bateau et les relations avec les centrales d'achats françaises, ce qui lui confère un pouvoir important par rapport à d'autres producteurs qui voudraient passer en bio. Par ailleurs, le développement de la bio certifiée est très difficile pour des raisons économiques. L'Afrique fait face en effet la concurrence de l'Amérique centrale et de ses monnaies indexées sur le dollar. Elle a du mal à lutter du fait de l'indexation du franc CFA sur l'euro.

Tous les Africains évoquent une semi-industrialisation afin de transformer le produit – en jus de fruits, par exemple – ce qui nécessite des moyens financiers. La France et/ou l'UE apporteront-elles les moyens nécessaires pour semi-industrialiser la production de jus de fruits, qui pourraient ainsi être certifiés bio et répondre à la demande de la grande distribution qui va se développer dans les dix prochaines années ? Par ailleurs, l'exportation aérienne des produits exotiques bio a-t-elle de l'avenir ?

Julie Brayer Mankor

Le positionnement de la Compagnie fruitière sur l'agriculture biologique illustre un changement de cap de la part d'opérateurs inattendus dans le secteur. La chaîne logistique constitue une difficulté dans le secteur bio. Elle est maîtrisée par la Compagnie fruitière. Le transport en bateau coûte cher et un changement de cap est nécessaire pour dégager de la valeur ajoutée.

En termes de transformations agro-industrielles, il existe des projets concernant des jus et de la purée de fruits bio (au Burkina Faso, par exemple). La production de purée est le moyen le plus simple pour faciliter le transport et la conservation. A l'heure actuelle, aucun projet de l'Agence Française de Développement¹ (AFD) ne porte sur ces aspects. Des financements de l'AFD ou de l'Union européenne peuvent être sollicités dans le cadre d'une coopérative de petits producteurs. Ce n'est pas le cas pour les entreprises privées. Pour les coopératives, il existe des prêts à des taux inférieurs à ceux du marché bancaire, ce que propose par exemple la Banque Publique d'Investissement en cas d'achat d'outillage français.

L'exportation par avion semblerait affectée par des coûts aériens (taxes) différents selon les pays. Ils sont notamment liés aux taux de remplissage des avions d'Air France. Ainsi, en Afrique de l'Ouest, les situations diffèrent et dépendent aussi de la fréquence des bateaux. Ce type de transport présente pourtant un intérêt marqué pour les produits fragiles (type ananas et mangue).

¹ Il s'agit d'une institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Amérique Latine, dans la Caraïbe et l'Outre-mer, cet établissement finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.

Un participant

Les produits alimentaires ont été beaucoup mentionnés, mais les produits forestiers non ligneux¹ sont des produits d'avenir pour la phytothérapie bio. Actuellement, leur transformation est assurée par des laboratoires d'Inde, des Etats-Unis ou d'Europe et la valeur ajoutée ne reste pas sur le continent africain. Il faudrait pouvoir transformer et certifier bio en Afrique, mais les moyens financiers manquent.

Julie Brayer Mankor

Un projet porté par une ONG néerlandaise sur le développement de certifications pilotes au Sénégal et au Ghana a échoué. Les ONG devraient peut-être porter leurs efforts sur des pays plus dynamiques en bio, tels que le Burkina Faso, le Ghana ou le Togo, car une certification locale serait moins coûteuse.

Un participant travaillant pour l'ONUDI² en Afrique de l'Est (au Burundi notamment)

Il existe un mouvement des producteurs vers l'agriculture biologique. Au Burundi, ce mouvement date de quelques années et concerne notamment le secteur du café. Les politiques publiques suivent ce mouvement, alors qu'elles étaient axées sur les pesticides et la monoculture depuis la colonisation. Il faut s'interroger sur l'orientation agro-portuaire de ces politiques et expliquer que la bio représente une autre approche de l'agriculture.

Il existe plusieurs marchés bio : l'exportation et le marché national. La coopération internationale oublie parfois les marchés locaux, qui sont plus difficiles à appréhender en termes de création de filières. Quelle est la réalité des filières au niveau national ? Quel est l'appui de la coopération internationale sur ces filières en Afrique ?

Philippe Beyries

En Afrique de l'Est, des projets sont mis en place afin de poursuivre la structuration des marchés nationaux et de développer davantage le commerce régional. Le Kenya importe ainsi des produits bio de l'Ouganda et de la Tanzanie. Ce commerce régional reste tributaire des taxes douanières. Au Kenya encore, un projet de soutien à l'agriculture biologique nationale, qui date de 2013, n'a toujours pas avancé.

Mickaël Latz, Maire de Correns

L'Afrique devient la poubelle mondiale des produits phytosanitaires. Souvent produits en Asie, les agriculteurs locaux les emploient souvent sans les connaître, avec tous les méfaits sur leur santé. Il s'agit de sources de pollutions conséquentes. La concentration massive des populations dans certaines villes nouvelles incite les agriculteurs à employer ces produits en zones périurbaines pour satisfaire les besoins alimentaires de ces populations. Il existe pourtant un marché local pour une agriculture plus intelligente et moins polluante. Le monde agricole doit être sensibilisé aux dangers des produits phytosanitaires.

¹ Les PFNL peuvent être récoltés dans la nature, ou produits dans les plantations forestières, les systèmes agroforestiers et des arbres hors forêt. Exemples de PFNL: produits alimentaires et leurs additifs (noix comestibles, champignons, fruits, herbes, épices et condiments, plantes aromatiques, etc.), fibres (utilisées dans la construction, des meubles, des vêtements ou des ustensiles), résines, gommages, et produits d'origine animale ou végétale utilisés à des fins médicinales, cosmétiques ou culturels.

² L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel est une agence spécialisée de l'ONU dont la mission est d'aider au développement industriel de ses pays membres ainsi que de conseiller et accompagner les pays en voie de développement dans l'élaboration de politiques industrielles, la création de nouvelles industries ou l'amélioration d'industries existantes. L'ONUDI a été créée en 1966.

Avec l'expérience d'Achille Biffumbu, il convient de signaler que l'association a le courage d'aller à contre-courant des défiances locales en formant à l'agriculture des enfants soldats et des filles-mères.

Philippe Beyries

Oui, au Kenya, par exemple, des pesticides interdits partout ailleurs circulent encore. Les agriculteurs locaux ne sont pas formés à leur utilisation et les emploient de manière anarchique. La sensibilisation commence à ce sujet, mais la prise de conscience des dangers des produits phytosanitaires est progressive.

Julie Brayer Mankor

Il existe au Sénégal et dans d'autres pays d'autres dynamiques que la bio. Celles-ci privilégient une agriculture saine et durable. La difficulté réside dans l'usage raisonné des pesticides sur lequel les ONG et l'AFD travaillent. Ainsi, un symposium sur l'agro-écologie a eu lieu à Dakar en novembre 2015 et a rassemblé de nombreux ministères, des ONG et des organisations professionnelles¹.

Une participante

La Convention de Lomé² est-elle en vigueur pour les productions ? Les agriculteurs bio vivent-ils correctement de leurs productions en Afrique ?

Julie Brayer Mankor

L'Accord de Cotonou³ a suivi la Convention de Lomé et va prendre fin prochainement. Des accords de partenariats économiques sont en cours sur les questions commerciales et pour le développement. La réflexion sur la suite à donner à l'Accord de Cotonou a démarré entre la Commission européenne et les pays concernés, mais n'est pas terminée.

Achille Biffumbu

Il convient d'être très attentif à la certification. Au Congo, la certification est très sélective et ne vise que le café, produit d'exportation. Le danger réside dans la création de déséquilibres qui oublient les besoins des populations locales.

¹ Ce symposium de deux jours a permis de partager les points de vue des participants sur l'agro-écologie comme une solution aux enjeux climatiques et une réponse aux besoins des agriculteurs familiaux en Afrique subsaharienne. Le symposium s'est conclu sur une série de recommandations pour placer résolument l'agro-écologie au centre du développement agricole de l'Afrique.

² La convention de Lomé est un accord de coopération commerciale signé en 1975 entre la CEE et 46 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (dits pays ACP), et renouvelé en 1979 (Lomé II, 57 pays), 1984 (Lomé III, 66 pays) et 1990 (Lomé IV, 70 pays).

³ L'Accord de Cotonou entre l'UE et les Etats d'Afrique, Caraïbes et Pacifique a été signé en 2000 au Bénin, après l'expiration de la Convention de Lomé. Conclu pour 20 ans, cet accord, révisé tous les 5 ans, réunit les 79 Etats du groupe ACP et les 28 pays de l'UE. Il est entré en vigueur en avril 2003. Il a pour objectif de rétablir les équilibres macro-économiques, de développer le secteur privé, d'améliorer les services sociaux, de favoriser l'intégration régionale, de promouvoir l'égalité des chances hommes-femmes, de protéger l'environnement et d'abolir de manière progressive et réciproque les entraves aux échanges commerciaux.

Clôture du séminaire



Anne Stéfani, Directrice générale de Novancia Business School Paris

Notre école, qui appartient à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, a eu le plaisir de vous accueillir pour cette journée dense. La disponibilité de nos salles est liée à l'absence de nos étudiants. Vos débats auraient pourtant été passionnants pour eux, qu'ils soient en Bachelor¹ ou en Master².



La spécificité de Novancia est le business-développement, en veillant à une ouverture globale sur tous les éléments permettant de créer une croissance raisonnée. Notre école porte ainsi un projet de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) et collabore à des projets d'innovation et de développement des échanges internationaux.

Nos étudiants, très axés sur la pédagogie par projets, pourraient ainsi collaborer à l'avenir avec l'Agence BIO. Certains d'entre eux sont déjà impliqués dans des projets à dimension solidaire, sociale et environnementale. Nous avons été ravis de vous accueillir et de contribuer à la réussite de votre séminaire international.

Didier Perréol

L'Agence BIO pourrait volontiers témoigner de ses activités devant les étudiants de Novancia Business School. Par ailleurs, l'Agence BIO est à l'écoute de tous souhaits et propositions pour son douzième séminaire international, qui aura lieu le 2 mars 2017.

Merci à chacun des intervenants et à l'ensemble des participants à cette journée d'échanges.

¹ Formation de trois ans de Bac à Bac+3

² Jusqu'à Bac+5

4^e édition des Trophées de l'Excellence Bio : Remise des prix

Les Trophées de l'Excellence Bio distinguent les producteurs et transformateurs-distributeurs dont les démarches sont innovantes et exemplaires au sein de la filière, qu'elles soient d'ordre technique, commercial, social ou environnemental¹. Ces Trophées sont coorganisés par l'Agence BIO et le Crédit Agricole. Deux catégories se distinguent : celle des producteurs et celles des transformateurs. Ce concours est ouvert à tous les acteurs professionnels et entreprises des filières biologiques certifiées et en conversion. Les initiatives présentées chaque année reflètent la vitalité de la Bio en France.

Le jury des Trophées était composé de personnalités de l'ensemble des familles professionnelles de la filière bio et des ministères de l'agriculture et de l'écologie, de représentants du Crédit Agricole et présidé par Gilles Fumey, enseignant-chercheur en géographie culturelle.

Nominés dans la catégorie des producteurs

Lauréat : Nicolas Brahic, éleveur porcin – Terres Libres² (Larzac)

Cet élevage se distingue pour sa gestion agro-pastorale. Grâce à une méthode douce, développée depuis fort longtemps par Jean Pain, mais restée jusqu'alors confidentielle du fait du manque de machines adaptées, un défrichage permet aux arbres de repousser après le passage de la machine. Le broyat produit est mis en compost pendant trois mois. Par la suite, des litières adaptées se développent et permettent l'élevage de larves.

De plus, le Larzac, reconnu en tant que patrimoine naturel par l'UNESCO, gagne à favoriser le développement de toutes les espèces caractérisant la région. Les larves produites nourrissent sainement les cochons élevés traditionnellement. L'autonomie totale pour l'alimentation bio en protéines des cochons est ainsi obtenue. L'Agence BIO félicite cette démarche partenariale avec une société forestière et avec la société Kermit, qui développe l'élevage de larves.

Mention spéciale : François Bataillard, Fleurs de Cocagne³

Les Jardins de Cocagne⁴ ont engagé il y a plus de vingt ans une démarche de développement de l'activité économique pour l'insertion de personnes en difficulté économique et sociale. Cette démarche est largement soutenue dans le secteur bio, dont la sensibilité sociale est très forte. L'idée est de satisfaire les consommateurs avec des produits comestibles et ornementaux, les fleurs étant une source d'épanouissement.

Ce projet permet à des personnes en difficultés de travailler au contact de la beauté des fleurs. Une roseraie à l'abandon a été repérée en région parisienne (à Avrainville, dans l'Essonne). L'association a tout d'abord réhabilité cette roseraie puis identifié les meilleures conditions pour développer une production bio : arrosage et autres conditions techniques, démarchage d'un organisme certificateur pendant la conversion, choix des variétés adaptées à la bio, etc. Au bout de dix-huit mois, des fleurs en conversions ont été livrées aux magasins de proximité. Des roses bio, solidaires et locales sont ainsi produites en France grâce à la grande détermination des Jardins de Cocagne et à l'implication de son équipe.

¹ Ce concours est ouvert à tous les acteurs professionnels et entreprises des filières biologiques certifiées et en conversion. L'édition 2016 a été lancée officiellement le 24 septembre 2015 dans le cadre du Salon Tech&Bio.

² <http://www.terres-libres.fr/presentation.php>

³ <http://www.reseaucocagne.asso.fr/fleurs-cocagne/>

⁴ <http://www.reseaucocagne.asso.fr/>

Jacques Abbatucci et son épouse (Corse-du-Sud, entre Ajaccio et Propriano)¹

En Corse-du-Sud, seuls les agriculteurs très attachés à leurs terres préservent la zone côtière. Jacques Abbatucci conduit son exploitation selon un principe d'autonomie dans tous les domaines. Le maquis s'étend au-delà de la plaine côtière, et chaque année, une quinzaine d'hectares sont "démaquisés" grâce à une méthode douce afin de produire de l'orge bio et nourrir la Vache Tigre², une race corse.

De nombreux touristes séjournent en Corse, et l'huile de friture des restaurants est recyclée pour développer son autonomie énergétique. De plus, le chauffage solaire est utilisé par l'exploitation. La viande est transformée à la ferme. Les produits sont notamment achetés par des cuisiniers de différentes villes françaises grâce à des contacts directs avec le producteur. Ces démarches sont très abouties et permettent d'employer cinq personnes à temps plein sur l'exploitation. L'Agence BIO salue l'ensemble de la démarche de la famille Abbatucci.

Julien Cesbron, éleveur de volailles (Pays de la Loire)

Dans le secteur bio, l'attachement au lien avec le sol est très fort. Parfois, les fabricants d'aliments de bétails apportent leur production, mais dans d'autres cas, l'éleveur fabrique l'aliment à la ferme. L'outil informatique permettant d'optimiser la production d'une grande variété de céréales sur l'exploitation, en relation avec les besoins des animaux, n'existait pas jusqu'à une période récente.

L'élevage des volailles bio nécessite au moins 81 jours, en utilisant des formulations alimentaires très adaptées afin que les volailles soient nourries au mieux selon leur âge.

La chambre d'Agriculture régionale a réalisé une enquête auprès d'agriculteurs de trois régions pour connaître les besoins en la matière. Cette enquête a révélé les besoins d'un outil spécifique. La chambre consulaire a ensuite décidé de développer une approche participative et collective pour mettre au point un outil informatique d'appui à la formulation des aliments à la ferme.

L'agriculteur dispose ainsi des repères et des références nécessaires pour choisir les meilleures formulations en fonction de sa récolte et des besoins des volailles. Cet outil a été testé par Julien Cesbron, qui produit à présent avec des formulations très satisfaisantes. Cet outil est mis à disposition des agriculteurs sur le site web de la Chambre d'agriculture moyennant une cotisation de 40 €. L'Agence BIO félicite la création de cet outil qui fournit un moyen d'améliorer la performance technico-économique le cas échéant et de renforcer les liens sociaux.

Nominations dans la catégorie des transformateurs et distributeurs

Lauréat : Philippe Bourgois, Germ'line, spécialiste des graines germées³

Les graines germées sont emblématiques du secteur bio. Les consommateurs sont très attentifs à disposer de cette source d'énergie et de vitamines. Germ'line satisfait depuis une vingtaine d'années de nombreux consommateurs grâce à une large gamme de graines germées fraîches vendues en barquettes.

Néanmoins, tous les consommateurs ne sont pas disposés à acheter des barquettes à durée de commercialisation limitée. Ils apprécient aussi de consommer de bons produits à différents moments de la journée, par exemple pour le petit-déjeuner et le goûter. La gamme des produits s'est donc élargie avec du muesli à base de graines germées déshydratées consommables sous forme de flocons.

¹ <http://vachetigre.com/>

² La robe de la Vache Tigre est bringée. Elle est aussi appelée Sainata en corse.

³ <http://www.germline.fr/>

Cette méthode douce préserve toutes les qualités nutritionnelles des graines germées. L'innovation est double, puisqu'un partenariat s'est mis en place avec des producteurs du Cher et de l'Aude pour créer une Société coopérative d'intérêt collectif spécialisée dans les graines équitables. Les producteurs disposent ainsi de la visibilité sur les débouchés et le consommateur bénéficie de la transparence sur l'approvisionnement. Un système de prix justes et transparents a été mis en place. Il s'agit donc d'une initiative remarquable qui incarne bien l'esprit bio actuel.

Mention spéciale du Jury : Groupe du Haut-Doubs, Bionatur' Morteau

En Franche-Comté, les fruitières sont nombreuses et le comté bio est produit depuis longtemps. Du lactosérum est produit. Il est précieux pour la fabrication de saucisse de Morteau. Il est très recherché notamment du fait des prix élevés en conventionnel. Aussi, pendant longtemps, ce produit était utilisé pour fabriquer des saucisses de Morteau en conventionnel. Un salaisonier local s'est engagé pour fabriquer en bio ce produit typique de la Franche-Comté. Cette impulsion est le fruit du partenariat entre sa salaison, un élevage de porcs bio, une minoterie (qui produit des aliments pour porcs bio) et une fruitière, qui livre du lactosérum. La saucisse bio de Morteau et de Montbéliard est ainsi née en janvier 2016.

Botanic, groupe de 66 points de vente en France¹.

Cette jardinerie naturelle a déjà été distinguée dans le cadre des Trophées de l'édition 2010. Dès 2008, les produits de synthèse ont été retirés de ses magasins. En 2009, une gamme de plants potagers proposés dans des pots biodégradables a été lancée, ce qui leur a valu la mention spéciale du Jury. Plus récemment, l'intérêt de Botanic s'est porté sur la gamme des petits fruits rouges (fraisiers et framboisiers) dont l'offre était très atomisée en bio. Au départ, la visibilité et le volume de production étaient trop faibles pour le réseau Botanic. Deux phases d'essais ont alors été menées en partenariat avec un producteur des Pays de la Loire. La première a été peu concluante. La seconde, en plein champ, a permis de mieux sélectionner les variétés les plus adaptées à l'agriculture biologique.

A l'issue de ce processus, une large gamme (environ 30 variétés) de fraisiers et de framboisiers se trouve maintenant sur le marché et est vendue dans des pots recyclés et recyclables.

Christophe Audouin, DG de Stonyfield France, porteur du programme Reine Mathilde², réalisé avec l'Institut de l'Élevage, des producteurs et organismes de développement.

Cette démarche normande a vu le jour courant 2010 et est portée par Stonyfield France³. Elle vise à doter l'ensemble des acteurs des meilleurs outils nécessaires pour développer la filière bio. Elle essaiera dans toute la France à l'avenir. En partenariat avec des agriculteurs, la démarche a conduit à la réalisation d'essais variétaux afin d'identifier les conditions d'optimisation de l'alimentation des vaches laitières. Ces essais ont été suivis jusqu'à observer la qualité nutritionnelle du lait et les performances technico-économiques.

Ce partenariat, porté à l'origine par le Fonds Ecosystème du groupe Danone, associe différents organismes de développement (chambres d'Agriculture et groupes d'agriculteurs biologiques, notamment) et est coordonné par l'Institut de l'élevage⁴. Des vétérinaires y sont à présent associés avec une démarche étendue à l'ensemble de la France.

Cette démarche est couronnée de succès et associe maintenant d'autres entreprises laitières. La démarche proposée est globale et cohérente, l'esprit de partage est très fort et la gouvernance inédite.

¹ <https://www.botanic.com/>

² <http://www.les2vaches.com/notre-mission-bio/nos-combats/developper-le-bio-en-france/le-projet-reine-mathilde>

³ <http://www.les2vaches.com/>

⁴ <http://idele.fr/>



Gilles Fumey, Enseignant-chercheur, Sorbonne – CNRS et Président du Jury de la 4^e édition des Trophées de l'Excellence Bio

Au départ, Gilles Fumey redoutait l'esprit compétitif qui aurait pu émaner de ce concours. Celui-ci est en effet éloigné des idéaux de la bio. Il a néanmoins accepté d'assurer la présidence du jury en comprenant la philosophie incitative de ce concours liée au choix individuel pour la bio et aux bénéfices collectifs qui en émanent sur les plans agronomique, environnemental et gustatif.

Le livre de Silvia Pérez-Vitoria¹ "Manifeste pour un XXI^e siècle paysan"², permet de réfléchir au sens de la démarche bio. L'agriculture biologique a une longue histoire, elle n'est pas apparue dans les années 1930, comme on l'entend souvent. Il faut étudier l'application de la science à la production alimentaire de manière plus lointaine. Ces progrès sont importants dès le XVIII^e siècle. Ceux qui y adhèrent sont considérés comme développés, et les autres - Africains, Latino-américains, etc. – ont longtemps été jugés sous-développés. Selon Nietzsche, les modes de vie des sociétés du monde ont été détruits au nom des besoins. La science des laboratoires se maintient grâce à l'action humaine.

Face à cette logique, la bio est tout d'abord liée à un savoir paysan et à la reconnaissance de la capacité à penser des paysans à travers leurs observations et ce qui leur a été transmis. Ce savoir paysan est parfois jugé secondaire.

La bio comprend ainsi des idées révolutionnaires. Elle a gagné une bataille, mais pas la guerre, et doit poursuivre son chemin. Les idées bio, tout comme leur genèse, sont merveilleuses.

L'idée d'un retour de Gaia, planète qui s'autorégule et où la nature pourrait être résiliente, a désormais été désacralisée par la science. José Manuel Naredo³ explique ainsi que la science constitue une forme de hold-up dans le monde de l'agriculture. La rareté est en effet une donnée tant économique que naturelle, ce dont l'agriculture bio a conscience : pour elle et pour ses défenseurs, la nature est épuisable si on la dégrade.

Le volet humain importe également. Il comprend l'ensemble du circuit bio : paysans, transformateurs, distributeurs et consommateurs. Pour citer le géographe Roger Dion⁴, "le sol sans l'homme, c'est comme un stradivarius sans violoniste". L'être humain qui demande des produits bio cherche d'abord une relation, un conseil et quelque chose qui le nourrisse en termes de contrat avec autrui. Cette considération prévaut sur le prix et la santé.

La philosophie de la bio est ainsi généreuse, altruiste et tournée vers le futur. Les étudiants actuels redécouvrent l'économie collaborative alors que les anciens l'ont vécue pendant leur enfance. L'innovation est souvent portée par la générosité et la gratuité, comme le montre l'exemple du développement de la roseraie par les Jardins de Cocagne.

Le sens de la distinction des nominés au concours dépasse donc largement la perspective des récompenses financières. Il s'agit, grâce à ce concours comme par mille initiatives, d'encourager la transmission la plus large possible des valeurs bio. Les débats du jury ont été animés en raison des différentes sensibilités de ses membres et de la qualité de tous les nominés. Tous

¹ Silvia Pérez-Vitoria est une économiste, sociologue et documentariste française. Auteur de documentaires sur les modes de vie des paysans vivant dans divers endroits du monde et est collaboratrice pour l'Ecologiste et le Monde Diplomatique.

² 2015

³ José Manuel Naredo est un économiste espagnol et statisticien, pionnier, chercheur et vulgarisateur de l'économie verte en Espagne, domaine dans lequel il a apporté une contribution exceptionnelle en tant qu'auteur et éditeur.

⁴ Géographe et historien français né en 1896 et mort en 1981.

sont félicités et invités à continuer de développer leurs entreprises aux atouts remarquables. L'Agence BIO et le Crédit Agricole doivent continuer à aider les entrepreneurs bio à se développer afin de faire aimer la bio toujours davantage. Comme l'a affirmé Stéphane Le Foll, il convient toujours et encore de convaincre autour de soi que la démarche bio est porteuse d'avenir.



Michel Auzet, Responsable environnement, Direction du développement durable du Crédit Agricole

Le Crédit Agricole est très fier d'accompagner l'Agence BIO depuis la création de ce concours en 2008. Son objectif initial était de témoigner du dynamisme de l'agriculture biologique. Celle-ci apporte des solutions concrètes souvent collectives. Elle est par nature innovante. Les quatre éditions du concours ont bien montré que ces objectifs étaient atteints avec de multiples initiatives.

Le jury remercie le dynamisme remarquable des nominés et leur passion. Cet après-midi est réconfortante et positive. Le Crédit Agricole accompagne quant à lui financièrement et humainement la filière bio. Ainsi, des représentants des caisses régionales sont présents aujourd'hui pour soutenir des clients nominés, car la relation bancaire n'est pas que technique et repose aussi sur des relations humaines conviviales.

La remise des Trophées s'accompagne d'une récompense financière, mais le jury désigne aussi des coups de cœur, qui ne bénéficient pas de chèques du Crédit Agricole. Il s'agit par cette mention de mettre en avant des initiatives innovantes, structurantes et reproductibles.

L'Agence BIO et le Crédit Agricole peuvent apporter aux structures récompensées par les mentions spéciales un appui en termes de communication régionale et/ou nationale.

Remise des prix et conclusion de la journée

Catégorie Transformateurs

Lauréat : Société Germ'line, représentée par Philippe Bourgeois.

Mention spéciale : Saucisses bio de Morteau de la ferme représentées par Jean-Pierre Brutillot.

Catégorie Producteurs

Lauréat : Terres Libres, représentées par Nicolas Brahic.

Mention spéciale : Fleurs de Cocagne, représentées par François Bataillard.

Didier Perréol

J'adresse toutes mes félicitations aux lauréats et aux nominés, véritables ambassadeurs de la bio en France. L'Agence BIO reste à votre disposition. Merci à toutes et à tous d'avoir participé à cette journée de partage et d'échanges, cimentée autour d'une passion commune pour la bio. Félicitations à toute l'équipe de l'Agence BIO pour la parfaite organisation de ce séminaire et rendez-vous en 2017.





Agence Française pour le Développement
et la Promotion de l'Agriculture Biologique

6 rue Lavoisier – 93100 Montreuil

Tél : 01 48 70 48 30

communication@agencebio.org

www.agencebio.org

